



Sécurisation des frontières

La Gendarmerie nationale sur le qui-vive

La protection des frontières demeure particulièrement en cette conjoncture d'instabilité dans la région, le souci majeur des services de sécurité. Outre l'ANP, la Gendarmerie nationale est aussi sur le qui-vive.

Page 2

En cinq ans
Réalisation de 500 postes de police

Page 24



Dans *Les armes de la Liberté* qui vient de paraître aux éditions Rafar, le moudjahid Mohammed Boudaoud, dit Si Mansour, livre sa précieuse contribution à l'écriture de l'histoire de la guerre de Libération nationale, en apportant des éclairages inédits sur la lancinante question de l'approvisionnement des maquis en armes.

FLN Une hégémonie à double tranchant

La position que tente de tenir, vaille que vaille, Amar Saâdani, consistant à orienter la ligne stratégique du FLN vers l'occupation d'une position centrale, écrasante même, sur la scène nationale, ne peut être porteuse uniquement d'avantages gratuits pour le parti.

Page 3



Bousculade de Mina à La Mecque

Plus de 1 440 hadjis morts

page 4



Il affiche son appui à la démarche du gouvernement

Le patronat se mobilise pour une tripartite particulière

Les différentes organisations patronales se préparent à aborder la prochaine tripartite qui se tiendra, mercredi prochain à Biskra, avec plein de détermination et de mobilisation à soutenir les efforts du gouvernement dans sa nouvelle démarche économique dictée par la crise pétrolière.

Page 2



Guerre de Libération Le moudjahid Mohammed Boudaoud livre son témoignage

Les armes de la Liberté offre à lire les mémoires et témoignages du moudjahid Mohammed Boudaoud dit Si Mansour, recueillis et rédigés par les journalistes Mustapha Aït Mouhoub et Zoubir Khelaïfia et résumant son engagement d'officier dans les rangs de l'armée de Libération nationale (ALN). Celui qui fut chargé de la coordination des cellules clandestines du FLN au Maroc pour l'achat et l'acheminement des armes apporte ainsi sa contribution à l'écriture de l'histoire de la guerre de Libération nationale à travers ses activités à la tête de la direction de la logistique ouest (DLO). Une structure qui comptait un effectif de 300 membres (la

liste exhaustive est présentée en annexe). Trois d'entre eux, M. Bounzou, Hamdane Ahmed et Saïd Ramdani évoquent leurs missions respectives au sein de cette section, enrichissant ainsi les données fournies par Si Mansour.

En consignait ses mémoires, Si Mansour apprend, de prime abord, à ses lecteurs que son destin révolutionnaire a été favorisé par une famille de révolutionnaires, dont le café algérois était réputé pour être une « plaque tournante » du militantisme indépendantiste, comme souligné par l'historien Daho Djerbal, dans sa présentation de l'ouvrage.

Page 6



Il affiche son appui à la démarche du gouvernement

Le patronat se mobilise pour une tripartite particulière

Les différentes organisations patronales se préparent à aborder la prochaine tripartite, qui se tiendra, mercredi prochain à Biskra, avec plein de détermination et de mobilisation à soutenir les efforts du gouvernement dans sa nouvelle démarche économique dictée par la crise pétrolière.



Par M. Ait Chabane

Le patronat attend beaucoup de la prochaine tripartite, espérant qu'elle sera sanctionnée par de nouvelles mesures concrètes susceptibles d'amorcer une réelle dynamique économique pour faire face à la crise. Il espère pour cela un consensus entre les différentes parties de la prochaine tripartite, appelant dans cette optique le partenaire social à adhérer à la démarche du gouvernement pour booster l'économie hors hydrocarbures. En effet, considérant la tripartite d'après-demain comme «une rencontre extrêmement importante dans le contexte d'une situation économique et financière difficile qui impose un dialogue, un rapprochement et un consensus entre les

autorités, le patronat et le syndicat sur les réformes structurelles à engager afin d'assurer une transition économique», le Forum des chefs d'entreprises (FCE) reconnaît la particularité et la spécificité de cette tripartite qui survient dans une conjoncture économique cruciale pour l'Algérie. «Je pense que la gouvernance est primordiale dans ce contexte de crise, car nous manquons de temps», a estimé le vice-président du FCE, Salah-Eddine Abdessamed, tout en appelant les autres parties de la tripartite à observer «une confiance durable» pour réussir la transition économique escomptée à la lumière de la nouvelle donne pétrolière. Et d'appeler à l'actualisation du Pacte économique et social de croissance de façon à le mettre au diapason des développements survenus ces der-

niers mois et qui ont carrément chamboulé les prévisions. «Au niveau politique, il existe une volonté qui a montré le cap de cette transition à travers le Pacte économique et social de croissance de 2013, mais les engagements des trois parties n'ont pas pu créer beaucoup d'entreprises pour affronter la crise actuelle du fait de la non-application de toutes les décisions», a-t-il observé. La Confédération nationale du patronat algérien (Cnpa), elle, espère que les parties prenantes de la tripartite puissent s'accorder sur les solutions permettant à l'Algérie d'affronter la situation économique «critique» et «délicate» qu'elle traverse. «Ca suffit des plaintes. Nous ne sommes pas là (à la tripartite) pour parler, mais pour exécuter. Il faut trouver des solutions aux problèmes de fond car nous connais-

sons déjà les avis et les positions des uns et des autres», a préconisé le président de cette organisation, Mohamed Saïd Naït Abdelaziz. De son côté, la Confédération algérienne du patronat (CAP) réclame aussi l'application des décisions prises et les engagements de toutes les parties, notamment ceux contenus dans le Pacte économique et social de croissance. «En Algérie, nous avons un bon nombre de dispositions légales et réglementaires, mais au niveau de leur mise en oeuvre, ça ne fonctionne pas», estime le président de la CAP, Boualem M'rakech. Quant à Habib Yousfi, président de la Cgea, il a plaidé pour la consolidation de la relation de confiance entre les différents acteurs pour réussir la nouvelle stratégie économique.

M. A. C.

Sécurisation des frontières

La Gendarmerie nationale sur le qui-vive

Par Sofiane Aït Mohamed

La protection des frontières demeure, particulièrement en cette conjoncture d'instabilité dans la région, le souci majeur des services de sécurité. Outre l'ANP, la Gendarmerie nationale est aussi sur le qui-vive.

A ce titre, le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major, Menad Nouba, a tenu à appeler toutes les unités de ce corps de sécurité à consentir plus d'efforts pour préserver les frontières terrestres et la sécurité des citoyens, a indiqué, hier, un communiqué de la Gendarmerie nationale. Le général-major, Menad Nouba, intervenait lors d'une visite d'inspection dans certaines wilayas du Sud-Ouest, au cours de laquelle il a notamment procédé à l'installation du colonel Ali Ouelhadj Yahia, à la tête du 3^{ème} Commandement régional de Béchar en présence des autorités militaires, civiles et

judiciaires de la wilaya. Il a reçu des explications sur les dispositions et mesures prises sur le terrain dans le cadre de la préservation de la sécurité publique, protection des frontières et la lutte contre le crime organisé, la sécurité des citoyens aux niveaux des régions frontalières, les agglomérations et les axes routiers. Lors de cette visite, le général-major Nouba a tenu une réunion, à Béchar avec les cadres des différentes unités de la Gendarmerie nationale, qui lui ont présenté des exposés et donné des explications détaillées sur les activités des différentes unités au niveau de ces wilayas dans le domaine de la police judiciaire, sécurité routière et sur les différentes interventions de ces services dans le domaine de la sécurité publique et la sécurité des frontières. Lors de la réunion, le général-major a surtout donné des instructions «fermes» pour consentir plus d'effort afin de garantir la sécu-

rité et la tranquillité publiques dans lesdites wilayas, tout en insistant sur la nécessité de rendre un service public de qualité, et d'activer le travail de proximité au profit des citoyens, de renforcer les unités opérationnelles constituées de différentes structures de la Gendarmerie nationale. Il a également appelé les unités de la Gendarmerie nationale à plus d'efforts afin de garantir la sécurité des travailleurs étrangers exerçant dans les différentes sociétés des wilayas du Sud-Ouest, la sécurité des touristes étrangers et Algériens «pour contribuer à la dynamique du mouvement commercial et économique de la région». Enfin, le général-major Nouba a insisté sur la sécurisation des régions touristiques et d'autres régions visitées par des touristes algériens et étrangers. Le général-major Nouba s'est également enquis de la disponibilité des différentes unités de la Gendarmerie nationale déployées

dans la région au niveau des wilayas de Tindouf, Béchar et Adrar. Lors de l'inspection du siège du groupement de la Gendarmerie nationale et plusieurs unités des gardes-frontières de Tindouf. Il s'est aussi enquis sur les dispositifs déployés sur ces unités dans la région dans le domaine de la gestion des frontières, la lutte contre le crime transfrontalier. Pour une meilleure couverture sécuritaire, il faut rappeler que la Gendarmerie nationale des wilayas au Sud-Ouest a été renforcée, durant les neuf premiers mois de l'année 2015, par plusieurs unités pour une plus grande présence sur le terrain. La Gendarmerie nationale travaille d'ailleurs souvent dans les régions frontalières, avec les services des Douanes ou encore le détachement de l'ANP dans la lutte contre le crime organisé, l'immigration clandestine ou encore le trafic de drogue et la contrebande.

S.A.M.

Pour la satisfaction de leurs revendications

Marche des chômeurs le 17 octobre à Bouira

Par Rachid Chihab

Après une absence sur le terrain qui a duré plusieurs mois, le Comité national pour la défense des droits des chômeurs (Cnddc) tendance Tahar Bellabès, compte revenir sur le devant de la scène nationale en cette rentrée sociale. D'après une source proche de cette organisation qui milite pour la défense des droits des chômeurs, une marche nationale des chômeurs est prévue le 17 du mois d'octobre en cours dans la ville de Bouira. A travers cette action, les membres du Cnddc comptent réoccuper la rue et réclamer à nouveau la satisfaction de leur plate-forme de revendications datant de février 2011. «Nous allons dire que notre combat pour des postes de travail stables et durables pour tous les chômeurs algériens est toujours d'actualité», affirme-t-il. Concernant le choix de la wilaya de Bouira, notre source explique ce choix par le fait que beaucoup de membres du Cnddc de cette wilaya sont poursuivis en justice en raison de leurs activités syndicales. «Nos membres dans cette wilaya subissent des pressions et intimidations de la part de l'administration, c'est pour cette raison que nous l'avons choisie comme point de départ pour nos actions futures», a-t-il indiqué.

Notons que les principales revendications de l'organisation consistent en l'application de la circulaire du Premier ministre relative à la priorité de travail pour les jeunes du Sud dans les sites pétroliers et à la rémunération des employés des compagnies de la sous-traitance. A cela s'ajoute l'instauration d'une allocation chômage pour les jeunes chômeurs diplômés des universités et des centres de formations professionnels, aussi d'associer les délégués des chômeurs dans les prises de décisions concernant les affectations des chômeurs dans des postes de travail par les structures de l'Agence nationale de l'emploi (Anem). Pour cette revendication, le directeur général de l'Anem, M. Tahar Chaâlal, avait donné son accord de principe, lors d'une réunion de travail qu'il a tenue à la fin du mois de septembre avec les responsables du Cnddc. Pour rappel, au début de l'année en cours, le mouvement des chômeurs s'est scindé en deux factions. Chacune revendique la légitimité de représenter les chômeurs. R. C.

FLN

Une hégémonie à double tranchant

La position que tente de tenir, vaille que vaille, Amar Saâdani, consistant à orienter la ligne stratégique du FLN vers l'occupation d'une position centrale, écrasante même, sur la scène nationale, ne peut être porteuse uniquement d'avantages gratuits pour le parti.



Par Nabil Benali

Certes, en rejetant l'offre de Ahmed Ouyahia pour une nouvelle alliance présidentielle, il ne fait que porter l'estocade au frère ennemi, le RND, ce parti qui le chicane depuis trop longtemps sur son leadership au sein du courant nationaliste. Depuis l'arrivée au pouvoir de Abdelaziz Bouteflika, en 1999, et la mise en œuvre d'une politique de réconciliation nationale pour laquelle, de toute façon, le RND n'était pas le meilleur relais politique, le FLN a récupéré la place qu'il avait perdue au lendemain des législatives de 1997. Depuis 2002 plus précisément, grâce à un «juste retour des choses» qui fera du FLN la première force politique du pays. Ce dernier ne lâche plus le gouvernement, l'APN, les APC et les APW, bref, toutes les institutions où il est majoritaire depuis pas mal de temps déjà. Si le RND a semblé tenir bon jusque-là, cela n'est dû qu'à deux raisons principales. La première, la plus évidente, c'est la crise interne du FLN, crise politique et organique et politique qui le mène depuis la cassure RND et le «coup

d'Etat scientifique» contre Abdelhamid Mehri, de dissidences en redressements. Le fait d'avoir un FLN fragilisé, sombrant dans l'anarchie à chaque échéance électorale pour n'en sortir qu'avec l'illusion d'une guérison vite démentie par de nouvelles échéances, a été pour beaucoup dans le besoin de ce parti d'un sérieux appui, celui d'un RND sans histoires, aussi bien au gouvernement et à l'APN qu'en dehors des institutions, puisqu'il fallait faire campagne lors des différentes élections présidentielles devant aboutir à la réélection du même candidat, mais aussi porter continuellement parmi la société des projets tels que la réconciliation nationale ou la révision constitutionnelle. L'autre facteur qui viendra ensuite pour obliger le FLN à prendre en patience, c'est l'éclatement de l'alliance présidentielle telle que constituée dès 1997 depuis Liamine Zeroual, avec le trio FLN-RND-MSP, notamment avec le choix du MSP de rejoindre les rangs de l'opposition dans ce qui fut l'une des conséquences directes de la vague de révoltes survenues dans plusieurs pays arabes en 2011. Le temps a encore

donné du répit au RND, le temps aussi d'une crise au FLN et une autre au RND lui-même, qui se soldera par le départ, courant 2013, de Abdelaziz Belkhadem, précédé par celui de Ahmed Ouyahia. Quand ce même Ahmed Ouyahia reviendra, après un petit détour à El Mouradia, beaucoup d'eau avait coulé sous les ponts et un certain Amar Saâdani avait repris en main le FLN et mis le gouvernement en direction d'une reconquête tous azimuts de la vieille et traditionnelle hégémonie du FLN. Car aujourd'hui Amar Saâdani ne parle pas seulement en tant que leader de la première force politique du pays. Saâdani n'est pas Belkhadem et le tandem FLN-RND, si cela existe encore, ne doit plus renvoyer, dans la conjoncture actuelle, au rapport de force qui caractérisait les deux partis. La nouvelle donne est que le FLN, parfaitement tenu en main par son actuel secrétaire général, entend pleinement profiter de son avantage sur la concurrence. Tout porte à croire, au vu de la légèreté avec laquelle A. Saâdani a balayé d'un revers de la main l'offre de Ahmed Ouyahia, que l'ancien parti unique ne fera plus le moindre cadeau à son vieux rival. Dire que le FLN souhaite et se fait l'ouvrier de la fin du RND serait un pas qu'il serait hasardeux de franchir, mais il est certain que le FLN applique déjà le régime de la marche forcée au RND. A ce dernier de suivre ou de rester sur le bas-côté. Et il n'y a pas que lui. La règle, à en croire le discours et le ton de Amar Saâdani, est valable pour tous ceux qui entendent jouer un rôle quelconque à la proximité du pouvoir.

Dans cette reconfiguration politique qui semble être une situation idéale pour le FLN, il n'y aura cependant pas que des avantages à la clé. En effet, plus on commande, plus comptable on devient. Ainsi, un problème comme celui que

souhaite poser cet agitateur de Madani Mezrag, avec sa revendication d'une réconciliation nationale qui irait bien au-delà de ce pourquoi les Algériens ont voté en 2005, ce dirigeant islamiste qui ne veut plus reconnaître ses limites, risque d'être dans l'avenir celui du patron du FLN en premier chef, sinon pour lui tout seul. Cela est d'autant plus vrai que le FLN est la locomotive de la politique de réconciliation nationale insufflée par le chef de l'Etat. Le défi ne sera-t-il pas alors trop lourd pour un FLN qui dit être le seul maître à bord ? Autre dossier brûlant, et non des moindres, la situation économique et sociale telle qu'elle se présente dans la perspective d'une réduction des recettes budgétaires de l'Etat. Si le FLN de Amar Saâdani tient à s'imposer comme le parti des décideurs, les incidences des mesures impopulaires qui seront prises tôt ou tard verront le FLN en assumer seul le coût politique. Il existe, bien entendu, d'autres dossiers où l'indiscutable hégémonie du FLN risque vite d'être à double tranchant. Mais il n'y a qu'un seul moyen pour que le FLN évite ce scénario qui annihilerait de longs mois d'efforts. C'est ce que la reconfiguration politique maintenant à l'œuvre débouche rapidement sur ce front auquel appelle le SG du FLN, dans une sorte de cadre opérationnel et agissant. Mais pas seulement. Il faudrait aussi que ce front puisse trouver du grain à moudre comme on dit et cela ne saurait se faire sans que la nouvelle Constitution soit enfin exhibée au grand jour et que le FLN puisse revendiquer, d'une manière tangible, cet Etat civil qu'il a apporté aux Algériens et cette avancée démocratique qui portera le sceau de ses trois lettres. Pour ainsi dire, il n'y a personne de plus pressé en Algérie de voir se concrétiser la révision constitutionnelle que Amar Saâdani lui-même.

N. B.

Pour le développement du pays Makri prône un véritable «processus démocratique»

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, a appelé, samedi à Alger, au lancement d'un «véritable processus démocratique pour assurer le développement», à travers l'organisation d'élections libres et transparentes et la lutte contre la corruption. Le MSP ne fera de «concessions que si un véritable processus démocratique est enclenché dans le cadre d'une vision claire et complémentaire, à l'instar de ce qui s'est produit dans certains pays voisins», a lancé M. Makri lors du colloque national périodique des chefs des bureaux exécutifs de wilayas. Il a, dans ce cadre, appelé à «créer une commission nationale indépendante chargée d'organiser des élections transparentes et libres, d'élaborer une Constitution consensuelle, d'appuyer les associations et de faciliter les mesures d'obtention d'agréments des partis et de lutte contre toutes les formes de bureaucratie et de corruption dans le cadre de l'application de l'Etat de droit». Il a insisté sur «la protection de la sécurité et l'unité du pays, la lutte contre le chômage et l'appui de l'économie nationale pour réaliser un développement durable et instaurer la confiance entre les citoyens».

R. N.

Seule voie pour un consensus El Islah appelle à un dialogue national «sérieux»

Un dialogue national «sérieux», tel que 'préconisé par le mouvement El Islah', est «l'unique moyen de parvenir à un consensus national», a estimé, samedi à M'sila, le secrétaire général de cette formation politique, Filali Ghouini. Présidant une rencontre politique à la Bibliothèque centrale de M'sila, en présence de militants et de sympathisants de son parti, M. Ghouini a considéré qu'un dialogue sérieux, conduit par une partie «neutre», est «à même de rassembler pouvoir et opposition». Il a également estimé que les mécanismes de l'action politique sont «absents» à cause du «rejet par le pouvoir» de la requête du mouvement en faveur d'un dialogue global avec tous les partenaires politiques autour des grandes questions nationales. A propos de la réconciliation nationale, M. Ghouini a indiqué que son parti fut «l'un de ses soldats» depuis le référendum sur cette question. Pour lui, «bien qu'elle (la réconciliation nationale) ait permis le rétablissement de la paix et de la stabilité, elle demeure «tronquée», car elle n'a «pas encore traité tous les dossiers dont ceux des disparus, des licenciés pour leurs appartenances politiques et les enfants nés dans les maquis». L'intervenant, appelant à «lever, par le traitement de la totalité des questions liées à la tragédie nationale, les pressions qui empêchent ce dossier d'atteindre son plein accomplissement», a affirmé que son parti n'avait «aucun complexe devant une quelconque initiative politique dont la finalité serait de faire cesser l'immobilisme qui frappe des institutions de l'Etat».

R. N.

Suite à des déclarations «incendiaires»

TAJ exhorte les anciens responsables à faire preuve de sagesse

Le président du parti Tajamoue Amal El Djazaïr (TAJ), Amar Ghoul, a indiqué, samedi à Alger, que le dernier communiqué de la Présidence de la République sur les changements opérés au sein du Département du renseignement et de la sécurité (DRS) «est venu démentir certaines thèses qui veulent noircir le tableau Algérie».

«C'est un communiqué qui vient clarifier certains points et démentir aussi les thèses visant à noircir le tableau Algérie et briser tout espoir dans le pays», a déclaré M. Ghoul lors de l'ouverture de la réunion des présidents des bureaux de wilaya de son parti. Pour M. Ghoul, l'Algérie «a besoin aujourd'hui d'actes et de positions à même de préserver les intérêts suprêmes du pays et de consolider et cimenter les liens au sein de la société»,

ajoutant dans le même sillage, que l'Algérie «a plus que jamais besoin d'un discours rassembleur et consensuel, d'un langage prônant la sagesse, la sérénité et la stabilité dans le but de faire face aux dangers qui guettent le pays».

Il a ainsi rappelé que les derniers changements opérés par le président de la République au sein de l'institution militaire intervenaient dans le sillage du processus normal d'édification d'institutions «plus fortes» et «plus efficaces».

Le président du TAJ a, en outre, lancé un appel aux anciens responsables et dirigeants du pays qui s'expriment à travers des déclarations et contre-déclarations «incendiaires» de faire preuve de sagesse «au lieu de verser dans la polémique, l'invective et les querelles personnelles», souhaitant que ces anciens responsables «exposent

des thèmes au service de l'Algérie et de sa stabilité». C'est dans cet esprit que M. Ghoul a réitéré l'appel de son parti à «constitutionnaliser» la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, expliquant que cela permettrait aux Algériens, à l'avenir, de régler et résoudre leurs différends et conflits «sans immixtion ou intervention étrangères».

Pour M. Ghoul, «il est hors de question d'un retour aux années de l'instabilité», affirmant à cet effet que «l'histoire retiendra que le président Abdelaziz Bouteflika demeurera le père de la réconciliation en Algérie et dispose de ce fait des droits d'auteur».

Il a souligné que la Charte pour la paix et la réconciliation nationale «n'est pas une étape, mais un processus qui se poursuit et un acquis que les Algériens doivent consolider». S'agissant de la révision de la

Constitution, M. Ghoul a renouvelé l'appel de TAJ pour une «Constitution consensuelle au service de l'Algérie, qui consacre la séparation des pouvoirs et définit les prérogatives de chaque institution». S'exprimant sur l'initiative lancée par son parti pour relever les défis et dangers qui visent la déstabilisation de l'Algérie, M. Ghoul a indiqué qu'elle était actuellement soumise à une commission nationale du parti pour étude et enrichissement. Composée d'experts en économie, politique, sociologie et relations internationales, cette commission «peaufinera l'initiative du TAJ pour la soumettre au bureau politique du parti puis à son université d'été, dont le coup d'envoi est prévu le 29 octobre en cours», a-t-il précisé.

«Il s'agit d'une initiative qui jette les bases solides pour la sécurité, la

stabilité et la cohésion des forces sociales», a-t-il expliqué, précisant que la démarche en question ne s'inscrivait pas en contresens de celles annoncées par d'autres formations politiques. Faisant le lien avec les initiatives du parti du Front de libération nationale (FLN) ayant appelé à la formation d'un Front et du Rassemblement nationale démocratique (RND) qui a préconisé la mise en place d'un pôle regroupant toutes les parties et personnalités soutenant le programme du président Bouteflika, M. Ghoul a indiqué que son parti «a accueilli ces initiatives avec satisfaction».

«TAJ est ouvert à toutes les initiatives au service du pays et de la nation», a-t-il affirmé, soulignant que la multiplication de ces initiatives «permet à la scène politique d'être en mouvement et de ne pas stagner».

Reda A.

Bousculade de Mina à La Mecque

Plus de 1 448 hadjis morts

Le bilan de la bousculade survenue à Mina, (près de La Mecque), il y a plus de deux semaines s'est alourdi à plus de 1 400 hadjis. Selon les chiffres donnés par de nombreux pays, soit bien plus que les 769 décès officiellement annoncés par l'Arabie Saoudite.



Par Louiza Ait Ramdane

La bousculade, survenue jeudi 24 septembre 2015 à Mina, où les pèlerins accomplissent le rite de la lapidation de Satan, est la catastrophe la plus meurtrière de l'histoire du Hadj.

Plus de deux semaines après le drame, le bilan ne cesse de s'alourdir. Selon des chiffres donnés par de nombreux pays, celui-ci s'est élevé hier, à au moins 1 448 morts. L'Iran serait la nation la plus touchée avec 464 morts, suivie par l'Égypte (165 morts) et l'Indonésie (120 morts), l'Inde avec 101, le Nigeria 99 morts, le Pakistan avec 87 morts, le Bangladesh avec 79 morts, le Mali avec 60

morts et enfin le Sénégal avec 54 morts.

Jusqu'à ce jour, Riyadh n'a toujours pas fourni de décompte par nationalité des victimes de la catastrophe. Mais, selon un décompte de l'AFP à partir de chiffres officiels donnés par de nombreux pays, le nombre de morts atteignait 1 448 hier.

Depuis un bilan officiel de 769 morts fourni le 26 septembre, deux jours après le drame, les autorités saoudiennes n'ont plus donné de nouveaux chiffres, alors que le nombre de morts de différentes nationalités a quasiment doublé selon des gouvernements ou des commissions nationales du pèlerinage.

De plus, des centaines de

pèlerins, par ailleurs, sont toujours portés disparus.

Chaque année, des pèlerins périssent dans des bousculades à La Mecque. Aucune solution n'a été trouvée pour faire face à ce laisser-aller. En janvier 2006, 364 pèlerins avaient péri dans une bousculade sur les mêmes lieux. Mais la pire tragédie avait eu lieu en juillet 1990 : une gigantesque bousculade qui s'était produite dans un tunnel de Mina, vraisemblablement à la suite d'une panne du système de ventilation avait fait 1 426 morts asphyxiés.

Manifestement, le nombre des morts dans ce drame risque encore de s'alourdir davantage, surtout que les autorités saoudiennes n'ont toujours pas

donné un bilan définitif, car l'opération d'identification des nationalités des victimes est toujours en cours.

Une catastrophe due clairement à la mauvaise gestion. C'est dire que ces drames à répétition deviennent de plus en plus insupportables, et que toutes ces victimes auraient pu avoir la vie sauve si un minimum d'organisation et d'ordre eut été instauré.

Pour rappel, cette bousculade est le deuxième drame qui a frappé les pèlerins cette année en Arabie Saoudite après la chute d'une grue sur la Grande mosquée de La Mecque, le 11 septembre, tuant plus de 100 personnes.

L.A.R.

En neuf mois à Alger Plus de 24 000 infractions commerciales recensées

Plus de 24 000 infractions commises par des commerçants activant dans la wilaya d'Alger ont été recensées durant les neuf derniers mois, a indiqué hier le chef de service de lutte contre la fraude et la protection du consommateur à la direction du commerce, M. Hadjal Mohamed.

Le bilan des activités de contrôle des agents de la Direction durant les neuf derniers mois, fait état de 24 161 infractions dont 19 136 liées aux pratiques commerciales et 5 025 infractions liées à la répression de la fraude et au contrôle de la qualité, a indiqué M. Hedjal.

La plupart des infractions enregistrées concerne la vente de produits impropres à la consommation, le défaut d'affichage des prix et des tarifs et l'absence de registre du commerce. Les services de contrôle ont effectué durant la même période 128 234 interventions dont 69 169 interventions liées au contrôle des pratiques commerciales et 59 065 interventions liées à la répression de la fraude.

Ces interventions ont enregistré des ventes sans facturation durant les neuf derniers mois estimées à 3,8 milliards de DA contre 58 millions de DA de marchandises saisies.

Concernant les opérations de saisie, 2 049 opérations ont été enregistrées dont 1 614 concernent les produits alimentaires. Plus de 53 tonnes dépassant la valeur de 22 millions de dinars ont été saisies, sachant que plus de 14 tonnes de ces marchandises sont constituées de viande impropres à la consommation.

27 tonnes de produits industriels d'une valeur dépassant 35 millions de dinars ont également été saisies.

La wilaya d'Alger compte plusieurs espaces commerciaux dont 72 marchés de vente au détail et 40 marchés de proximité. Elle compte également quatre régions d'activité réparties à El Djorf (Bab Ezzouar), El Hamiz, Gué de Constantine et Jolie-Vue. La direction du commerce de la wilaya d'Alger a mis en place un programme pour le contrôle de l'activité des commerçants répartis à travers le territoire de la wilaya durant 2015 qui touchera 206.010 commerçants à la fin de l'année, avec une moyenne dépassant 17 000 commerçants /mois. Ces opérations sont menées par des inspecteurs et agents de contrôle relevant de la direction.

R. N.

Accord préférentiel Algérie-Tunisie

Net déficit commercial hors hydrocarbures

Une première évaluation de l'accord préférentiel entre l'Algérie et la Tunisie, entré en vigueur en 2014, indique une balance commerciale excédentaire en faveur de l'Algérie, mais un net déficit pour ses échanges hors hydrocarbures, a appris l'APS auprès de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

En 2014, les échanges commerciaux entre les deux pays se sont établis à 2,1 milliards de dollars (même montant en 2013), mais l'excédent commercial de l'Algérie a reculé de près de 100 millions de dollars pour se chiffrer à un milliard de dollars (contre 1,1 milliard de dollars en 2013) en raison d'une hausse de ses importations et d'une baisse de ses exportations avec la Tunisie.

Les exportations algériennes vers la Tunisie, composées essentiellement des hydrocarbures, ont reculé à 1,5 milliard de dollars (-4,5%), tandis que les importations se sont établies à 516,6 millions de

dollars (+4,5%). Ce recul des exportations s'explique par la baisse des prix de pétrole, précise Algex dans son premier bilan de cet accord préférentiel.

Mais hors hydrocarbures, la balance commerciale algérienne a accusé un déficit qui s'est chiffré à 445,2 millions de dollars en 2014 (contre 450 millions de dollars en 2013).

L'Algérie a exporté vers la Tunisie pour 71,4 millions de dollars de biens hors hydrocarbures (HH) et a importé auprès de ce pays pour 516,6 millions de dollars.

Représentant près de 60% des ventes HH algériennes vers la Tunisie, les exportations des produits agricoles de l'Algérie sont passées de 6,4 millions de dollars en 2013 à 42,7 millions de dollars en 2014, tirées principalement par une forte progression des ventes de sucre blanc. En effet, l'Algérie a exporté vers la Tunisie une quantité de 76 000 t de sucre blanc, dont 5 000 t en exonération des droits de Douanes, pour un montant de 37,2

millions de dollars en 2014 (contre 3,6 millions de dollars en 2013). «Depuis la signature de l'accord préférentiel, les exportations algériennes de produits contingentés ont enregistré des hausses consistantes dépassant dans leur majorité les quotas fixés», relève l'analyse. A titre indicatif, le sucre (37,2 millions de dollars), l'oignon (1,9 million de dollars) et les eaux minérales et boissons non alcoolisées (1,7 million de dollars) ont dépassé les quotas respectivement de 1.020%, de 274% et de 2.338%.

«Ce qui dénote le potentiel à l'exportation vers la Tunisie en ces produits qui sont compétitifs malgré le paiement de droits et de taxes», note l'étude.

Quant aux exportations des dattes Deglet Nour, elles ont atteint 50 000 dollars en 2014.

A l'inverse, les exportations de produits industriels vers la Tunisie ont diminué de 20% pour s'établir à 27,4 millions de dollars.

Cette baisse a été enregistrée notamment pour le verre plat, les

dérivés sulfonés, les articles d'emballage en plastique et les demi-produits en fer ou en acier non alliés. Les exportations algériennes de produits de pêche vers la Tunisie ont également régressé de 26% en se chiffrant à 1,2 million de dollars.

Pour ce qui concerne les importations algériennes, elles ont augmenté de 4,5% pour une valeur de 516,6 millions de dollars dont les produits industriels se sont chiffrés à 478 millions de dollars (92,5% des importations depuis la Tunisie), soit une hausse de 4,4% par rapport à 2013.

Parmi ces produits industriels figure le ciment avec des importations algériennes de 90,3 millions de dollars (hausse de 80% par rapport à 2013), soit 17% du total du ciment importé par l'Algérie en 2014 contre 10,5% en 2013 et 7% en 2012, ce qui dénote une évolution constante durant les trois dernières années et une amplification suite à la mise en oeuvre de cet accord. Avec une hausse de 35%,

la seconde place des importations de produits industriels en provenance de Tunisie revient aux phosphates pour une valeur de 35,7 millions de dollars.

Quant aux produits agricoles et agroalimentaires importés auprès du même pays, leur valeur a atteint 32,6 millions de dollars en 2014 contre 34,6 millions de dollars en 2013, en baisse de 6%.

Parmi ces produits, figurent la Halva turc pour 5,3 millions de dollars, les biscuits pour 2,4 millions de dollars, les graisses et huiles végétales pour 2,2 millions de dollars et les gommages à mâcher (chewing-gum) pour 1 million de dollars.

Durant l'année 2014, les importations des produits de la pêche en provenance de Tunisie se sont évaluées à 6 millions de dollars contre 1 million de dollars en 2013, une tendance à la hausse surtout marquée pour les poissons en conserves pour une valeur de 5,3 millions de dollars contre 0,3 million de dollars en 2013.

APS

Assemblées annuelles du FMI et de la BM

Intense activité du ministre des Finances

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a eu une intense activité lors des travaux des assemblées annuelles de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI) qui se tiennent à Lima (Pérou), (7-11 octobre), indique samedi dernier un communiqué du ministère.



M. Benkhalfa a pris part à la réunion du groupe des Vingt-quatre pour les questions monétaires et le développement (G24) dédiée principalement à la thématique du financement pour le développement et les infrastructures.

S'appuyant sur les conclusions de la conférence d'Addis-Abeba tenue en juin 2015, le ministre a mis en avant «les efforts déployés par les pays africains en matière de gouvernance et de mobilisation des ressources de financement dans le cadre des initiatives du Nepad», indique le communiqué.

M. Benkhalfa s'est également attardé sur «l'action concrète et permanente de solidarité de l'Algérie à l'égard des pays africains».

Lors de cette réunion, le président de la BM et la directrice générale du FMI «ont confirmé l'intérêt de leurs institutions res-

pectives pour contribuer aux programmes économiques engagés par l'Algérie comme pays pivot de la région», souligne le ministère des Finances.

A la séance plénière des assemblées annuelles des deux institutions financières comme aux réunions du Comité monétaire et financier international (Cmfi) et du Comité de développement (CD), les discussions se sont focalisées sur les tendances de l'économie mondiale, les incertitudes qui la caractérisent (une reprise économique faible, une volatilité amplifiée sur les marchés financiers, une faiblesse des cours des matières premières) et l'impératif pour les pays producteurs de matières premières et d'hydrocarbures de réajuster leur démarche et politique économique, selon la même source.

Les mesures prises par les pays touchés par cette crise et l'appui assuré par le FMI ont été

également au cœur des débats.

Globalement, trois axes directeurs ont émergé comme objectifs prioritaires lors de ces réunions. Il s'agit de «la croissance inclusive, de l'exigence d'un ciblage des politiques de solidarité sociale et de soutien et l'impératif d'accroître les investissements, mettant à profit les capitaux nationaux et internationaux dans les projets à forte efficacité économique».

Le ministre des Finances a pris part également à la table ronde sur la nouvelle stratégie de la BM pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena) et qui a pour objectif de reconstruire les infrastructures dans les pays touchés par les bouleversements et de faire face à la crise aigue des réfugiés.

Sur le plan multilatéral, M. Benkhalfa, en sa qualité de gouverneur de l'Algérie auprès du groupe de la Banque mondiale, a eu des entretiens avec M. Hafez

Ghanem, vice-président pour la région Mena à la BM.

M. Benkhalfa a indiqué, à cette occasion, que l'Algérie «s'attelle actuellement à réaliser un nombre important d'actions de réforme et de modernisation visant l'amélioration continue de son climat des affaires» tout en souhaitant que «les partenaires multilatéraux de l'Algérie valorisent cette avancée au niveau des classements internationaux».

Pour sa part, M. Ghanem a exprimé «une appréciation positive sur les mesures et dispositions engagées par le pays visant la rationalisation budgétaire, un meilleur recouvrement de l'impôt et l'amélioration des dispositifs pour encourager plus l'investissement et la mise en place de mécanismes adaptés pour l'inclusion du secteur informel», précise le communiqué.

Il a également indiqué qu'à ce stade, «le défi consiste à optimiser les acquis des investissements réalisés pour en faire des bases de génération d'une croissance de meilleure qualité, impliquant la sphère réelle, tout en tenant compte de l'impératif de l'efficacité de la dépense publique». Ce même responsable s'est dit «satisfait de la qualité du partenariat avec l'Algérie et a marqué la disponibilité du groupe de la Banque mondiale à travers toutes ses institutions à apporter tout son appui pour un accompagnement de notre pays dans ses efforts de développement économique», ajoute le communiqué.

Le ministre des Finances a rencontré aussi le nouveau président de la Banque africaine de développement (BAD), ainsi que le président de la Banque islamique de développement (BID) avec lesquels il a été convenu de renforcer le partenariat.

R. E.

Salon de la construction et de la gestion urbaine Une centaine d'exposants attendus à Oran

Quelque 100 exposants nationaux et étrangers prendront part à la 6^{ème} édition du Salon international de la construction et de la gestion urbaine (Oran Expo Btph), prévu du 12 au 15 octobre en cours à Oran, ont annoncé samedi ses organisateurs.

Dédiée à la promotion des entreprises nationales spécialisées en la matière, cette manifestation verra la participation des entreprises des secteurs public et privé de différentes régions du pays, ainsi que de l'étranger, à savoir le Maroc, la France, l'Espagne et l'Italie.

Ces participants activeront dans plusieurs secteurs d'activités liées aux Btph et à la gestion urbaine, à l'instar des gros oeuvres, de la menuiserie, de la décoration, du matériel et outillage, du mobilier urbain, de l'éclairage public, de la signalétique et des espaces verts, ont-ils indiqué.

Des entreprises exposantes spécialisées dans la gestion énergétique, la gestion des déchets et l'adduction en eau ainsi que dans les équipements pour les collectivités seront également présentes à ce rendez-vous professionnel, a-t-on ajouté.

Cette manifestation vise essentiellement à mettre en relief les programmes de développement initiés par l'Etat dans le domaine de la construction et de l'amélioration urbaine, a-t-on encore souligné.

Initié par GMR Events en partenariat avec Global Events Algérie, ce salon, qui sera abrité par le Centre de conventions d'Oran (CCO) Mohamed Benahmed, proposera des conférences sur des thèmes techniques et scientifiques, notamment autour des problématiques liées à la gestion urbaine et à l'aménagement du territoire, selon la même source.

R. O.

Diversification de l'économie

Laksaci souligne à Lima l'enjeu des réformes

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, a appelé à Lima (Pérou) à accélérer les réformes dans les différentes économies du monde, en vue, notamment d'accroître la croissance, de diversifier l'économie et d'améliorer les conditions sociales.

«Des réformes structurelles sont nécessaires dans les différents groupes de pays afin d'accroître la croissance potentielle, assurer la diversification économique et améliorer les conditions sociales et l'équité», a déclaré M. Laksaci, vendredi, lors de la réunion du Comité monétaire et financier du Fonds monétaire international (FMI) et qui s'exprimait au nom de l'Algérie, du Ghana, de l'Afghanistan, de l'Iran, du Maroc, du Pakistan et de la Tunisie.

M. Laksaci a tenu à préciser que suivant les spécificités de chaque pays ou groupe de pays, les priorités «vont des réformes des marchés du travail et des produits aux réformes pour améliorer l'efficacité des dépenses sociales, aux réformes des entreprises publiques

et du secteur de l'énergie, à celles visant l'amélioration de l'environnement des affaires. Il a invité, à ce propos, le FMI à apporter son soutien aux réformes souhaitées par les pays émergents et en développement. «Nous encourageons le FMI, en collaboration étroite avec les institutions internationales appropriées, à focaliser son travail analytique et ses conseils en matière de politiques sur celles des réformes structurelles qui sont significatives au plan macroéconomique», a-t-il encore affirmé.

Tout en rappelant la vulnérabilité des pays à faibles revenus face à un ralentissement prolongé de la croissance mondiale et à la faiblesse des prix des matières premières, l'intervenant a mis l'accent sur la nécessité d'un «soutien financier externe approprié afin d'atteindre leurs objectifs de forte croissance et de réduction de la pauvreté». Il a affirmé que certains pays émergents et en développement «devront recalibrer leurs politiques budgétaires tout en limitant les effets négatifs sur les dépenses d'infrastructure et sociales ainsi

que sur la croissance de long terme». Le gouverneur de la Banque d'Algérie a évoqué, en outre, la situation que connaissent certains pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord sur le plan humain, mais également économique. «La croissance devrait rester modérée en 2015 et atteindre 2,5%, mais elle est projetée à 3,9% en 2016», a-t-il souligné. «Dans ce contexte, les pays exportateurs de pétrole de la région enregistrent une faible croissance ainsi que des déficits budgétaires et extérieurs accrus. Bien que les dépenses budgétaires diminuent graduellement pour atténuer l'impact du ralentissement économique, les coussins budgétaires extérieurs s'amenuisent dans ces pays quoique à divers rythmes», constate M. Laksaci.

De son point de vue, la situation des pays importateurs de pétrole n'est pas, non plus, reluisante même s'ils ont bénéficié des prix bas du pétrole. Les gains de ces pays ont été «érodés dans certains cas par des préoccupations sécuritaires régionales qui ont déprimé

l'activité touristique et l'investissement direct étranger», a-t-il relevé. D'autre part, il a estimé que la levée des sanctions contre l'Iran devrait avoir des effets positifs sur le commerce intra régional et l'activité économique dans la région, même s'il s'attend à des pressions temporaires sur les prix du pétrole. Concernant la situation économique au niveau mondial, le gouverneur de la Banque d'Algérie considère que «la reprise globale reste faible et inégale, avec une décélération de la croissance dans les pays émergents et en développement et une croissance moins forte qu'attendu dans les pays avancés». Les perspectives globales sont, d'après lui, compromises par les risques d'une faiblesse durable des prix des matières premières, y compris en raison d'un ralentissement durable de l'activité dans certaines grandes économies. «La normalisation attendue de la politique monétaire aux Etats-Unis pourrait avoir un impact négatif sur la confiance des marchés et sur la stabilité financière dans les pays

émergents et en développement», a-t-il déploré.

L'espoir reste permis, selon lui. La reprise dans la zone euro, la robustesse de l'économie américaine, le nouvel élan pris par l'économie japonaise et la transition, en Chine, vers une économie basée sur le marché sont des «développements positifs», dira-t-il.

A cette occasion, il a exhorté tous les groupes de pays à mener des actions afin de faire face aux incertitudes et aux défis mondiaux.

Par ailleurs, M. Laksaci a affirmé attendre un renforcement du travail de surveillance du FMI et à son adaptation aux circonstances spécifiques des pays membres. «Nous soutenons les objectifs déclarés tendant à faire du FMI une institution plus agile, mieux intégrée et plus focalisée sur les besoins des pays membres. Cela nécessitera une adaptation continue des instruments et des lignes de travail ainsi que des ressources financières adéquates», a-t-il soutenu.

G. E.

Guerre de Libération

Le moudjahid Mohammed Boudaoud livre son témoignage

Dans *Les armes de la Liberté* qui vient de paraître aux éditions Rafar, le moudjahid Mohammed Boudaoud, dit Si Mansour, livre sa précieuse contribution à l'écriture de l'histoire de la guerre de Libération nationale, en apportant des éclairages inédits sur la lancinante question de l'approvisionnement des maquis en armes.



Les *armes de la Liberté* offre à lire les mémoires et témoignages du moudjahid Mohammed Boudaoud dit Si Mansour, recueillis et rédigés par les journalistes Mustapha Aït Mouhoub et Zoubir Khelaïfia et résumant son engagement d'officier dans les rangs de l'armée de Libération nationale (ALN).

Celui qui fut chargé de la coordination des cellules clandestines du FLN au Maroc pour l'achat et l'acheminement des armes apporte ainsi sa contribution à l'écriture de l'histoire de la guerre de Libération nationale à travers ses activités à la tête de la direction de la logistique ouest (DLO).

Une structure qui comptait un effectif de 300 membres (la liste exhaustive est présentée en annexe). Trois d'entre eux, M. Bounzou, Hamdane Ahmed et Saïd Ramdani évoquent leurs missions respectives au sein de cette section, enrichissant ainsi les données fournies par Si Mansour.

En consignnant ses mémoires, Si Mansour apprend, de prime abord, à ses lecteurs que son destin révolutionnaire a été favorisé par

une famille de révolutionnaires, dont le café algérois était réputé pour être une « plaque tournante » du militantisme indépendantiste, comme souligné par l'historien Daho Djerbal, dans sa présentation de l'ouvrage.

De Taouarga à Rabat

Son éveil « précoce » au nationalisme prend ainsi racine dans son village natal de Taouarga (Tizi Ouzou), plus précisément depuis sa première rencontre avec le Parti du peuple algérien (PPA), en 1943.

Dès 1946 et à l'âge de 19 ans, il décide de donner un nouvel élan à son militantisme en ralliant la capitale. Enrôlé dans l'Organisation secrète (OS), il fut chargé en 1950 par Hocine Aït Ahmed d'y effectuer sa première action, celle de préparer un commando pour libérer l'un de ses membres, Bennaï Ouali, lors de son transfert de la prison de Bordj Ménéaïel vers Alger.

A partir de juin 1955, il fut mis en contact avec Amar Ouramdane, alors chef de la Zone IV, qui le chargea de se rendre au Maroc afin d'y procurer des armes, sous couvert d'activités commerciales.

Au fil des chapitres, il raconte les longues et laborieuses péripéties d'acquisition et d'acheminement des armes depuis le voisin de l'Ouest jusqu'aux maquis de l'ALN, mettant en exergue le caractère périlleux d'un tel processus pour ceux qui s'y sont engagés.

Dans une illustration photo fournie par Si Mansour, on découvre un Yaïci Abdelkader (dit Nouasri) amputé des mains - en 1959, il reçut un colis piégé par les Services de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece) à Francfort (Allemagne) - alors qu'il était désigné par le colonel Ouamrane comme chef de la Mission de prospection et d'achat d'armes (Mission Europe).

Les grenades « anglaise et américaine »

Dans le chapitre consacré aux « ateliers des Armes de la Liberté », le témoignage retrace l'histoire de la création, en 1956, de la première fonderie ayant fabriqué un modèle de ce qui était appelé « grenade anglaise », puis sur demande de Abdelhafidh Boussouf et de Houari Boumediene, la « grenade américaine ».

Outre les récits dont il regorge à ce sujet, l'ouvrage est, par ailleurs, enrichi des copies de documents authentiques dont des rapports et ordres de missions, un message de « félicitations » adressé au concerné par le ministre des liaisons générales et des communications, Abdelhafid Boussouf, à la suite d'une de ses missions couronnées de succès, etc.

Dans la foulée de ses confessions, le moudjahid « déterre », par ailleurs, quelques épisodes et faits aux relents controversés, à l'instar de l'absence « intrigante » de Abane Ramdane à la réunion historique du Conseil national de la révolution algérienne (Cnra) au Caire, début 1958.

L'ouvrage, ventilé sur près de 200 pages et cédé au prix symbolique de 700 DA, aborde également « la crise de l'été 1962 », ou sont évoqués, entre autres, la rencontre de M. Boudaoud suivie d'une « prise de bec » avec celui qui allait être le premier président de l'Algérie indépendante, Ahmed Ben Bella.

On y prend également connaissance de sa première entrevue avec le président Abdelaziz Bouteflika après l'indépendance à Rabat (et non pas à Tripoli comme écrit dans le livre, rectifient les auteurs).

Une annexe foisonnante

L'annexe de l'ouvrage met à la disposition du lecteur, outre des rappels et des explications de repères, de faits et autres sigles y figurant, le fonds photographique inédit et personnel du moudjahid, montré aux côtés de nombreuses personnalités historiques et proches compagnons d'armes.

On y découvre, notamment Si Mansour inspectant des usines d'armement au Maroc, des clichés soutenus par des explications détaillées sont apposées également en annexe, sur les différents ateliers de fabrication et de montage d'équipements militaires ainsi que les personnes qui en étaient en charge.

La rédaction d'un tel ouvrage ne devait pas être un exercice aisé comme le souligne encore Daho Djerbal : « L'effort de production d'un récit de vie n'est pas toujours évident pour celles et ceux qui considèrent, encore à ce jour, qu'ils n'ont fait ni plus ni moins que leur devoir vis-à-vis de la patrie. »

Au moment où les témoins vivants de l'épopée révolutionnaire se raréfient au fil des ans, le témoignage de Mohammed Boudaoud vient « rectifier » le déficit en matière d'écriture sur un aspect de l'épopée révolutionnaire qui n'a pas bénéficié de tout l'intérêt qu'il aurait du susciter chez les historiens, chercheurs, universitaires, journalistes, etc.

Comme tout ouvrage qui n'a pas la prétention de « tout dire », « Les armes de la Liberté » n'est qu'une modeste, mais indispensable pierre à l'entreprise d'édification et de réhabilitation de la « vérité » de l'histoire, à travers une écriture « responsable et objective » de tous les épisodes, aussi conflictuels et dérangentants soient-ils. **R. H.**

Egypte ancienne

Le masque d'or du roi Toutânkhamon sera restauré

Le masque d'or du roi Toutânkhamon, un des plus célèbres artefacts de l'Égypte ancienne, sera restauré samedi, quelques mois après que la barbe du masque a été endommagée et recollé précipitamment, a rapporté vendredi l'agence de presse officielle égyptienne Mena.

Une équipe égyptienne et allemande réparera le masque à l'intérieur du Musée égyptien au Caire, a indiqué l'agence.

Le masque est exposé dans un boîtier en verre au Musée égyptien du Caire.

En janvier, les médias avaient rapporté que la barbe bleue

longue et brillante du roi avait été endommagée par l'équipe de nettoyage du musée et avait ensuite été recollée à la hâte et de manière peu professionnelle sur le site même de l'incident.

D'après les informations communiquées, la colle séchée était visible le long des jointures entre

la barbe et le masque.

Toutânkhamon, monté sur le trône à l'âge de neuf ans et mort à celui de 19, est le pharaon le plus connu du monde.

Il doit sa popularité à son tombeau, un des mieux préservés, découvert par l'égyptologue britannique, Howard Carter, en

1922.

Le jeune roi était un pharaon de la XVIII^e dynastie de l'Égypte antique, qui a dirigé de 1332 avant J.-C. à 1323 av. J.-C., pendant une période connue sous le nom de Nouveau Royaume de l'histoire égyptienne.

R. H.

Psychiatrie

Le déficit en paramédicaux entrave la prise en charge

Un déficit en agents paramédicaux est constaté au niveau des hôpitaux psychiatriques influant négativement sur la prise en charge des malades, ont déploré les médecins participant à une rencontre tenue, samedi, à l'Institut national du rein relevant du centre hospitalier universitaire (CHU) Franz Fanon de Blida.



Les intervenants issus des wilayas de Constantine, Tizi Ouzou, Oran, Annaba, Alger et Blida, ont estimé lors de cette rencontre, organisée sous le signe «Le traitement psychiatrique, des portes ouvertes et d'autres fermées», que le manque de paramédicaux «entrave la prise en charge idoine des malades, en dépit de l'ouverture, ces dernières années, de nombreux nouveaux établissements de santé».

«Cette situation n'est pas propre aux établissements psychiatriques actuellement opé-

rationnels, mais elle englobe, également, ceux nouvellement créés dans les wilayas de Tipasa, Batna et Chlef, entre autres, qui n'assurent qu'un taux de 30% de leurs capacités réelles», a estimé le P^r Oukali Habid, chef de service de psychiatrie Errazi du CHU Franz fanon. Il a souligné, à titre indicatif, que sur un total de 170 lits disponibles au niveau de l'hôpital de Batna, seuls 40 sont opérationnels, a-t-il déploré, appelant à un renforcement des staffs paramédicaux de ce type d'établissements (psychiatriques), car «des médecins

avec une longue expérience en la matière sont disponibles».

Dans une démarche pour palier à ce déficit, le ministère de tutelle a entrepris la formation et la promotion de techniciens supérieurs en paramédicaux, après leur avoir assuré une formation spécialisée en la matière, est-il signalé.

Selon les chiffres rendus publics durant cette rencontre, l'Algérie compte actuellement près de 400.000 malades relevant de la psychiatrie qui sont confrontés à une insuffisance

dans leur prise en charge, en dépit des efforts fournis par la tutelle.

Pour sa part, D^r Lakaf du CHU de Blida, a abordé le problème de réduction du nombre de lits au niveau de cet établissement, indiquant que ce CHU, qui était considéré, au lendemain de l'indépendance, comme le plus grand hôpital d'Afrique, avec près de 3.000 lits, compte aujourd'hui pas plus de 900 lits, après le transfert de nombreuses surfaces de l'établissement au profit de nouvelles structures médicales, dont le centre anti-cancer, l'Institut du rein, et d'autres services médicaux.

Organisée à l'initiative de l'association Gheraba Abdelhamid, la rencontre, inscrite au titre de la célébration de la Journée mondiale des maladies psychiatriques a constitué une opportunité pour les participants pour un échange d'expériences et d'idées sur la prise en charge des malades dans notre pays, avec l'étude des causes de la hausse des cas d'atteintes en la matière, a indiqué le P^r Bencherif Mohamed Lamine, président de cette association.

Des raisons socio-économiques, conjuguées à la situation sécuritaire durant la décennie noire et à la croissance démographique, seraient à l'origine de la maladie, selon les participants à la rencontre, qui ont estimé que sa prise en charge est tributaire de nombreux facteurs, dont la garantie des moyens adéquats au niveau des établissements concernés, avec la contribution de la tutelle et de la société.

R. S.

Lois sur les soins à domicile

Plusieurs spécialités appelées à contribuer

Les différentes spécialités sont appelées à contribuer à l'élaboration de lois sur les soins à domicile, a affirmé samedi à Alger D^r Nacer Grim, conseiller chargé de la coopération avec les sociétés et les syndicats au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Lors d'une rencontre scientifique organisée par la Société algérienne de médecine générale (SAMG), le même spécialiste a insisté sur l'impératif de coordonner les efforts, en vue d'élaborer des lois sur les soins à domicile, qui faciliteraient notamment la prise en charge des personnes âgées et des cancéreux, sans pour autant les priver de la chaleur familiale. Le spécialiste a annoncé l'élaboration de textes de lois sur la

garantie des soins à domicile, adaptés aux spécificités de la société algérienne.

«Outre la bonne prise en charge des maladies cardiovasculaires et de l'hypertension artérielle, une bonne hygiène de vie permettrait de prévenir l'Alzheimer», a souligné P^r Meriem Bendib, chef de service de neurologie de Ben Aknoun (Alger).

Pratiquer le sport, écouter de la musique et adopter une bonne hygiène de vie figurent parmi les facteurs qui permettent de prévenir l'Alzheimer, a fait savoir la spécialiste.

Elle a, en outre, annoncé la création d'une association algérienne d'aide aux personnes atteintes d'Alzheimer, en collaboration avec l'Association caritative française (Caritas) qui a assuré la formation d'assis-

tants médicaux à domicile. Le coordonnateur à l'association française, Maurice Pilloud a affirmé le rôle qui incombe aux aides-soignants dans l'accompagnement des malades à domicile, annonçant par la même l'ouverture d'un centre d'une capacité d'accueil de 15 malades. L'Alzheimer est une affection qui touche le système nerveux notamment chez les personnes âgées, causée par des facteurs génétiques et autres environnementaux liés à de mauvaises habitudes alimentaires 160 cas d'atteinte d'Alzheimer sont recensés chaque année en Algérie et près de 1.000 cas sont pris en charge par les services de neurologie à travers le territoire national.

H. S.

Cancers de l'enfant

Des spécialistes se félicitent du taux de rémission

L'amélioration du taux de rémission de certains cancers de l'enfant a été soulignée, samedi, lors des 11^{es} journées internationales de cancérologie de Constantine.

Le P^r Assia Bensalem, médecin chef du service d'oncologie médicale de l'établissement hospitalier (EH) de Didouche Mourad, initiateur de cette rencontre de trois jours avec le concours de la Société algérienne d'oncologie médicale (SAOM), a relevé que l'espéran-

ce de guérison des enfants atteints de certaines formes de cancer s'est améliorée en Algérie grâce à un «diagnostic précisé et une prise en charge médicale adéquate».

Le cancer des enfants dont la prévalence nationale est estimée à 1.500 nouveaux cas par an, n'est plus une fatalité puisque plusieurs de ces formes sont désormais guérissables si elles sont découvertes à temps et prises en charge dans l'immédiat, a précisé cette spécialiste

dans une déclaration à l'APS.

Elle a également rappelé «l'importance du diagnostic précoce de cette maladie, garant de la guérison des deux tiers des cancers pédiatriques dans les pays développés».

De son côté, le P^r Jean Pierre Vannier, expert en hématologie pédiatrique au centre hospitalier universitaire de Rouen (France), a estimé dans une communication présentée devant des participants algériens et étrangers que l'amélioration

des critères du pronostic des leucémies lymphoblastiques de l'enfant laisse espérer des taux de guérison «supérieurs à 80% et même 90% pour certaines leucémies».

Des séminaristes venus du Maroc, de Turquie, d'Albanie, d'Arabie Saoudite, du Mali, du Niger et du Sénégal participent à ces journées internationales de cancérologie organisées à l'hôtel Marriott sur le thème des cancers de l'enfant et de l'adolescent.

G. S.

El-Oued

Mise en service prochaine du centre régional anti-cancer

Le projet de centre régional anti-cancer (CAC) d'El-Oued sera mis en service avant la fin de l'année, a-t-on appris dimanche de la direction locale des équipements publics.

Cette structure de santé de 140 lits, dont les travaux avoisinent les 90% d'avancement, devra aient être réceptionnée à la mi-décembre, a révélé le directeur du secteur Saïd Aïssaoui.

Une enveloppe de près de 4 milliards de dinars (étude et réalisation) a été réservée à ce projet couvrant une superficie de 49.000 m² (25.000 m² bâtis) et qui englobera huit services médicaux et chirurgicaux, à l'instar de l'exploration, l'oncologie, l'imagerie, la radiothérapie, la médecine nucléaire, les soins intensifs, la chirurgie, et le laboratoire d'analyses médicales, selon la fiche technique du projet.

Ce centre devra répondre aux besoins de plus de cinq wilayas en ce qui concerne la prise en charge de la maladie du cancer, a soutenu pour sa part le directeur de la santé et de la population par intérim, Abdelkder Laouini.

Cet acquis entre dans le cadre de la politique de santé arrêtée par les pouvoirs publics et visant à assurer une meilleure prise en charge des malades souffrant de cancer, en rapprochant les établissements hospitaliers du citoyen et en offrant des équipements médicaux permettant de mieux lutter contre la maladie, selon la même source.

R. S.

Oran

Nouveau quota de 3.000 logements AADL

Un nouveau quota de 3.000 logements de type location-vente, relevant de la formule portée par l'Agence nationale de l'amélioration et de développement du logement (AADL) a été inscrit au profit de la wilaya d'Oran, a annoncé, samedi, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.



«**T**ris mille nouveaux logements ont été inscrits aujourd'hui (samedi) pour Oran», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Ce nouveau quota s'ajoute aux différents sites déjà lancés selon la même formule de location-vente, dont 9.000 AADL et 2.500 CNEP-IMMO, a précisé M. Tebboune.

Le ministre s'est enquis, au cours de sa visite de l'état d'avancement de plusieurs chantiers, tels ceux implantés à Aïn Beïda avec deux sites totalisant 4.540 logements AADL de types F3 et F4 répartis à travers des immeubles de 5, 9

et 13 étages, pour un taux de réalisation estimé à 22%.

Il a ensuite visité un autre site de construction de 4.100 logements de type promotionnel (LPP) à Sidi Chahmi, où le taux d'avancement est de 85%, avant de se rendre au niveau d'une nouvelle zone d'habitation à Belgaid, comptant quelque 8.000 logements en voie d'achèvement et de différentes formules (LPP, public aidé/LPA et public locatif /LPL).

Le ministre a en outre procédé, à Bir El-Djir, à la pose de la première pierre d'un futur site de 1.252 unités d'habitation de type LPL, destiné notamment au relogement des familles de la cité dite «Batimate Taliane»

située à haï Seddikia. M. Tebboune a notamment insisté sur le respect des délais de réalisation, mettant également l'accent sur les dispositions légales mises en oeuvre au profit des postulants au logement, évoquant à ce titre l'obligation faite aux opérateurs privés de disposer de l'agrément attestant de sa souscription au Fonds de garantie.

«Aucun projet ne sera confié aux opérateurs ne disposant pas de cet agrément», a prévenu le ministre, faisant observer que «cette mesure a pour but de garantir la réalisation totale des logements».

G. F.

Blida

Vaste opération d'éradication du commerce informel

Une vaste opération de nettoyage, d'embellissement et d'éradication du commerce informel a été menée, vendredi et samedi, à travers plusieurs quartiers de Blida, a-t-on constaté. Inscrite dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, cette opération d'envergure, à laquelle ont pris part les directions exécutives des différents secteurs, les autorités locales et de nombreuses associations, se sont soldées par l'élimination de plusieurs points noirs dans les grands quartiers du chef-lieu de la wilaya et l'élimination des étales de fortune occupés depuis des mois par des commerçants informels et ayant constitué une contrainte majeure aussi bien pour le trafic automobile que pour la mobilité des piétons.

«Il s'agit d'actions inscrites dans la durée et qui visent l'amélioration du cadre de vie à Blida, inscrites comme

une priorité dans la démarche du nouveau wali, Abdelkader Bouazghi», a affirmé, à l'APS, le chargé de la communication à la wilaya, Kamel Ali Bacha.

Selon ce dernier, ces opérations vont se poursuivre pour toucher les différentes communes de la wilaya, avec «la même rigueur et le même état d'esprit» impliquant les diverses composantes des autorités locales et de la société civile. Après l'éradication, vendredi, du marché informel au quartier Bab Dzaïr et celui de la rue d'Alger, le ton est donné, samedi, pour des activités de nettoyage et d'embellissement des boulevards 19 juin, Kritil Mokhtar, 11-Décembre et Larbi Tébéssi, entre autres. Les autorités locales et le mouvement associatif ont mobilisé des centaines de citoyens pour mener des opérations d'envergure consistant en l'enlèvement des

ordures, la réfection des trottoirs, le désherbage, le chaulage et la réfection de peinture, ainsi que la mise en place de nouvelles plaques de signalisation afin de faciliter la tâche aux automobilistes et aux piétons, a-t-on encore constaté. «Plusieurs quintaux de déchets ont été enlevés lors de cette campagne», a signalé M. Ali Bacha, affirmant que les quartiers ciblés «ont désormais un nouveau visage». Il s'est félicité, à cet effet, de la réaction jugée positive des citoyens de Blida qui ont répondu favorablement à l'appel des autorités visant à «rendre à la Ville des Roses sa beauté d'antan».

Une autre opération du genre a été menée, le 12 septembre dernier, et a été soldée par l'enlèvement de près de 3.000 tonnes d'ordures et l'embellissement de plusieurs quartiers dans les communes de Blida, Beni Mered et Ouled Yaïche.

R. F.

Tlemcen

Priorité pour la prise en charge des préoccupations des citoyens

■ Le wali de Tlemcen, Ahmed Saci Abdelhafidh, a insisté, samedi, sur la prise en charge des préoccupations des citoyens surtout ceux habitant les zones éloignées pour impulser le développement local.

Présidant la cérémonie d'installation du nouveau chef de daïra de Mansourah, Djamel Gasmia, suite au mouvement partiel opéré dernièrement par le président de la République au corps des chefs de daïra, le wali a insisté sur le travail de terrain et l'écoute des préoccupations des citoyens et leur prise en charge.

Le chef de l'exécutif a exhorté le nouveau chef de daïra à suivre le processus de développement que connaît la daïra de Mansourah afin de concrétiser les programmes élaborés pour un développement durable et l'amélioration du cadre de vie de la population.

Il a également mis l'accent sur la nécessité de rapprocher davantage le citoyen de l'administration et d'accélérer le renforcement des services d'état-civil des communes relevant de la daïra en vue de concrétiser l'opération de passeport et carte d'identité nationale biométriques.

A l'issue de la cérémonie, le wali de Tlemcen a effectué une visite à un nombre de zones rurales relevant de la daïra de Mansourah dont le village de Ouled Youcef, où il a pris note des préoccupations des citoyens liées essentiellement aux problèmes d'assainissement et d'alimentation en gaz naturel.

En réponse, Ahmed Saci Abdelhafidh a indiqué que les travaux de raccordement au réseau de gaz naturel seront lancés au mois de novembre prochain, tout en insistant sur l'accélération de la dotation de l'école primaire du village en chauffage.

Après avoir écouté un exposé sur le projet de raccordement de la zone Es-Sahb et des villages avoisinants au réseau de l'eau de mer dessalée, le wali a procédé, à Hassi Hafif, à la mise en service du réseau de gaz de ville au profit de 60 foyers.

G. H.

Ouargla

De nouvelles structures universitaires

■ De nouvelles structures sont projetées à Ouargla pour renforcer les capacités d'accueil de l'université Kasdi Merbah, a-t-on appris, hier, auprès des responsables de cet établissement.

Parmi ces structures socio-pédagogiques, en cours de réalisation ou en voie de lancement, figure une résidence de 3.000 lits localisée dans la zone des équipements publics (flanc ouest de la ville de Ouargla), sachant que les procédures administratives afférentes au projet sont finalisées et les entreprises réalisatrices sélectionnées, en attendant le lancement des travaux, a indiqué le recteur de l'université, Ahmed Bouterfaya.

Cette structure viendra s'ajouter à un projet similaire portant sur la réalisation d'une résidence de 1.500 lits sur le même site, dont la première tranche de 500 lits est en chantier, a-t-il ajouté.

L'université Kasdi Merbah de Ouargla (UKMO), qui compte actuellement 11 résidences universitaires totalisant 11.600 lits, accueille des étudiants issus de Ouargla et de wilayas limitrophes et même d'autres venus du nord du pays, notamment ceux qui se sont inscrits dans certaines spécialités spécifiques, à l'instar des hydrocarbures, des énergies renouvelables, des sciences de la terre et de l'univers, a-t-il signalé.

L'UKMO a bénéficié dernièrement, d'un projet de 10.000 places pédagogiques (opération en phase d'étude), en plus d'un centre pour les analyses physico-chimiques réalisé à 90% et d'un incubateur universitaire afin d'assurer l'accompagnement des porteurs de projets et promouvoir la recherche scientifique.

En outre, d'autres projets sont en cours de réalisation, à l'instar d'une bibliothèque centrale de 1.000 places, ainsi que d'un auditorium de 600 places et d'un siège pour l'administration.

L'université de Ouargla, avec ses 10 facultés, compte actuellement 27.493 étudiants, répartis sur près de 200 spécialités, dont 6.000 nouveaux bacheliers inscrits au titre de l'actuelle année universitaire.

R. R.

CONFLITS

Irak

Un convoi du chef de Daech touché dans un raid

Les forces irakiennes ont affirmé hier avoir touché dans un raid aérien le convoi du chef du groupe jihadiste Etat islamique (EI) Abou Bakr al-Baghdadi en Irak, près de la frontière avec la Syrie.



«L'armée de l'air irakienne a mené une opération héroïque en ciblant le convoi du terroriste criminel Abou Bakr al-Baghdadi», a indiqué un communiqué conjoint officiel des forces de sécurité.

«L'état de santé de Baghdadi n'est pas connu», a ajouté le texte. Il a été «transporté dans un véhicule» après la frappe à Karabla, une localité de l'ouest irakien située sur le fleuve Euphrate, à environ 5 km de la frontière syrienne.

Le raid a visé le convoi alors que le chef de l'EI se dirigeait «vers la région de Karabla pour participer à une rencontre des

leaders terroristes de Daech», selon le communiqué.

La frappe a eu lieu samedi en milieu de journée, a indiqué à l'AFP, le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Saad Maan.

Les forces de sécurité irakiennes ont, dans le passé, affirmé que le chef de l'EI avait été blessé ou tué dans des raids, mais ces affirmations n'avaient jamais pu être vérifiées ou s'étaient ensuite avérées fausses.

Le communiqué irakien a été publié par une «cellule médiatique» qui fournit des informations sur la guerre contre l'EI et s'exprime au nom des ministères de l'Intérieur et de la Défense, notamment.

«Le lieu de la rencontre (des chefs de l'EI) a été également bombardé et plusieurs des chefs qui étaient présents ont été tués ou blessés», a ajouté le communiqué en ajoutant que les noms des victimes seront publiés ultérieurement.

La frappe a été coordonnée avec les services de renseignement du ministère de l'Intérieur et le centre de commandement conjoint des opérations qui incluent les conseillers militaires de la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis, a-t-il poursuivi.

L'EI, qui sévit en Irak et en Syrie, a proclamé en juin 2014 un «califat» sur les territoires conquis dans ces deux pays et

Abou Bakr al-Baghdadi «calife» de tous les musulmans.

Baghdadi est l'un des hommes les plus recherchés de la planète, les Etats-Unis offrant 10 millions de dollars pour sa capture. Mais il reste introuvable et invisible, alors même que l'EI a développé un vaste arsenal médiatique en diffusant de multiples photos ou vidéos de ses offensives et exactions.

Il n'est apparu que sur une seule vidéo, diffusée en juillet 2014 et filmée dans une mosquée de la ville irakienne de Mossoul, conquise au début de l'offensive de l'EI en Irak en juin 2014. Portant barbe grise, turban et abaya sombres, il ordonne à tous les musulmans de lui «obéir».

Depuis le début, en août 2014, des frappes de la coalition menée par les Etats-Unis contre l'EI, Baghdadi n'est plus réapparu à l'image et n'a diffusé que deux enregistrements sonores, après des rumeurs le donnant blessé, voire tué dans des raids. Son dernier enregistrement a été diffusé en mai 2015.

L'EI, rival du réseau Al-Qaïda, a profité de la guerre civile en Syrie et de l'instabilité en Irak, prenant pied dans le premier pays en 2013 puis lançant en juin 2014 une offensive fulgurante en Irak.

Accusé de crimes contre l'humanité, ce groupe a tué des milliers de militaires, combattants et civils, attaqué des minorités, vendu des femmes comme esclaves et revendiqué la décapitation de plusieurs journalistes et humanitaires occidentaux dans des vidéos terrifiantes.

Fort de dizaines de milliers d'hommes, ce groupe extrémiste sunnite contrôle aujourd'hui 50% de la Syrie et de vastes régions en Irak.

AFP

Intervention russe en Syrie 63 positions «terroristes» bombardées en une journée

L'aviation russe a bombardé au cours des dernières 24 h, 63 positions «terroristes» en Syrie, où sa campagne contre le groupe auto-proclamé Etat islamique (EI/Daech) s'intensifie, a annoncé hier le ministère de la Défense.

Les avions russes «ont mené 64 sorties depuis la base de Hmeimim (ouest) contre 63 objectifs dans les provinces de Hama, Lattaquié, Idleb et Raqa», précise le ministère de la Défense dans un communiqué.

Selon le ministère, les raids ont détruit 53 positions des «terroristes», ainsi qu'un poste de commandement, quatre camps d'entraînement et sept dépôts de munitions.

L'armée russe a affirmé avoir intercepté des échanges radio des éléments de l'EI/Daech qui font état d'une «panique croissante» dans leurs rangs, au 12^{ème} jour de l'intervention russe.

Le porte-parole du ministère de la Défense, Igor Konachenkov, a, par ailleurs, affirmé dimanche que des progrès avaient été accomplis dans les discussions entre la Russie et les Etats-Unis pour éviter les incidents entre avions russes et ceux de la coalition constituée par les Etats-Unis dans le ciel syrien.

R. N.

Afflue de réfugiés sur les
pays du Moyen-Orient

L'ONU et la Banque mondiale annoncent un soutien financier

L'ONU et la Banque mondiale ont annoncé, samedi à Lima, un soutien financier non chiffré aux pays du Moyen-Orient et du Maghreb déstabilisés par l'afflux de réfugiés fuyant notamment le conflit en Syrie.

«C'est notre responsabilité collective de soutenir la région du Moyen-Orient à ce moment critique et cela requiert d'importantes ressources, supérieures à celles que les pays et organisations peuvent fournir à eux seuls», a déclaré le président de la Banque mondiale (BM), Jim Yong Kim, cité dans un communiqué.

Cette initiative commune repose sur deux volets. Les pays donateurs apporteront d'abord des garanties sur prêts qui devraient permettre aux pays de la région de lever de l'argent sur les marchés «pour financer la reprise économique et des projections de reconstruction», selon le communiqué.

Des dons seront, par ailleurs, débloqués par la communauté internationale pour prêter des fonds à taux zéro aux pays qui accueillent «la plus grande part des réfugiés» dans la région, selon le communiqué commun ONU-BM.

«C'est important que la Banque mondiale, en tant que proche partenaire de l'ONU, et d'autres institutions travaillent ensemble et investissent dans des Etats touchés par les conflits», a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, cité dans le communiqué.

Plusieurs pays de la région, dont la Jordanie et le Liban, ont appelé cette semaine le FMI à leur accorder des prêts à faible taux d'intérêt, afin notamment d'accélérer un soutien «plus rapide et plus approprié» de la communauté internationale.

G. I.

Afghanistan

Les forces de l'Otan visées par un attentat à Kaboul

Un kamikaze taliban s'est fait exploser au passage d'un convoi de l'Otan dimanche à une heure de pointe à Kaboul, signe de l'instabilité persistante en Afghanistan, deux semaines après la prise spectaculaire de Kunduz.

On ignorait dans l'immédiat le bilan de cette déflagration dans le centre-ville, qui a projeté une épaisse colonne de fumée dans le ciel de la capitale afghane.

De nombreuses ambulances convergeaient toutes sirènes hurlantes peu après l'explosion vers le lieu de l'attentat, qui était parsemé de débris, selon un photographe de l'AFP. La zone a rapidement été bouclée par les forces de sécurité.

«L'explosion s'est produite dans le secteur de Joy Shir, à Kaboul», a déclaré à l'AFP, le porte-parole de la police Ebadullah Karimi. «C'était un attentat-suicide prenant pour cible un convoi des forces étrangères.» Sediq Sediqqi, porte-parole du ministère de l'Intérieur, n'avait, de son côté, aucune information sur le bilan de cette attaque.

Un responsable de l'Otan à Kaboul a confirmé à l'AFP, cet attentat, sans donner plus de détail. De son côté, un porte-parole

des taliban, Zabihullah Mujahid, a indiqué que son groupe était responsable de l'attaque. «Un convoi des forces étrangères a été la cible d'une attaque martyre de nos moudjahidines dans le secteur de Joy Shir à Kaboul», a-t-il dit. «Deux de leurs véhicules ont été endommagés et tous ceux qui se trouvaient à bord sont morts.»

Les taliban, dont le régime en Afghanistan avait été renversé en 2001 par une intervention conduite par les Etats-Unis, sont connus pour exagérer les bilans de leurs opérations.

Cet attentat survient dans un contexte de forte instabilité sur le plan militaire en Afghanistan.

Les insurgés taliban étaient parvenus à la fin septembre à s'emparer, en quelques heures, seulement de la ville stratégique de Kunduz, dans le nord du pays.

Cette prise de contrôle, même si elle n'a duré que quelques jours, avait signé leur plus grande victoire depuis 2001, constituant aussi un grave revers pour le président Ashraf Ghani, au pouvoir depuis un an.

Les forces de sécurité afghanes ne leur avaient opposé qu'une faible résistance,

symptomatique des énormes difficultés qu'elles rencontrent pour contenir les combattants islamistes.

L'armée afghane, bénéficiant d'un soutien aérien de la coalition de l'Otan, a lancé une vaste contre-offensive pour reprendre Kunduz. Mais cette ville n'était peut-être pas le seul objectif des taliban, qui ont aussi étendu leurs opérations aux provinces du Badakhshan, de Baghlan et de Takhar.

L'armée afghane est d'autant plus surmenée qu'elle ne peut plus compter sur l'appui au sol de l'Otan. Depuis la fin de sa mission de combat, l'Alliance atlantique se cantonne à des missions de soutien et de formation.

La coalition est cependant sous le feu de vives critiques internationales en raison du bombardement américain le 3 octobre de l'hôpital de Médecins sans frontières (MSF) à Kunduz qui a tué au moins 22 personnes.

Le président américain, Barack Obama, a présenté ses excuses à MSF, mercredi, et le Pentagone a annoncé, samedi, que les Etats-Unis indemniseraient toutes les victimes de ce bombardement.

Agence

Tchad

Au moins 37 morts dans une nouvelle attaque de Boko Haram

Un triple attentat mené par Boko Haram a fait, samedi, au moins 37 morts dans une ville tchadienne du lac Tchad, démontrant une nouvelle fois la capacité de nuisance des islamistes nigériens, même affaiblis par les offensives des armées de la région.



De «puissantes explosions», rapidement attribuées au groupe islamiste Boko Haram, ont eu lieu vers 16h locales (15h GMT) dans la sous-préfecture tchadienne de Baga Sola, située près de la frontière avec le Nigeria, sur les rives du lac Tchad.

Des sources sécuritaires concordantes font état de «37 morts et 52 blessés», selon un bilan encore provisoire. La première explosion a eu lieu sur le marché aux poissons de Baga Sola – qui se tient le samedi, jour d'affluence – et les deux autres à Kousseri, un quartier périphérique de la ville qui accueille de nombreux réfugiés.

Baga Sola n'avait encore jamais été frappée par les islamistes. Plusieurs dizaines de milliers de réfugiés nigériens et de déplacés tchadiens ont trouvé refuge dans cette ville, fuyant ces derniers mois les exactions de Boko Haram sur les îles du lac

ou au Nigeria.

La France a condamné ces «attentats barbares» et assuré «qu'elle continuera à soutenir le Tchad dans sa lutte contre le terrorisme», dans un communiqué publié samedi soir par le ministère français des Affaires étrangères.

Les circonstances de ces attentats restaient floues samedi en début de soirée. Selon une source humanitaire jointe au téléphone, un adolescent kamikaze s'est fait exploser au marché tandis que les explosions de Kousseri sont l'oeuvre de «femmes voilées». Ces informations n'ont pu être confirmées officiellement.

«En ce moment, il y a des corps éparpillés partout, une tête par-ci, une jambe par là, c'est la panique générale», a expliqué, à l'AFP, un habitant sous couvert d'anonymat, précisant que «les gens tentent actuellement de reconstituer les corps».

D'après une source sécuritaire,

les secours ont évacué les blessés – dont «10 cas très graves» – vers le petit hôpital de la ville, débordé face à un tel afflux.

Le lac Tchad est partagé entre Nigeria, Niger, Cameroun et Tchad. Même si sa superficie se réduit d'année en année en raison du réchauffement climatique, il abrite une multitude d'îles et îlots peuplés de pêcheurs, et ses abords sont rendus difficiles par une végétation dense, ce qui facilite les infiltrations des islamistes de Boko Haram en territoire tchadien pour y mener des attaques.

Depuis le début de l'année, l'armée tchadienne est engagée dans une opération militaire régionale contre Boko Haram dont les raids et attentats se sont étendus au-delà du nord-est du Nigeria, son fief historique, vers les pays limitrophes: Tchad, Niger et Cameroun.

Cette offensive a infligé de sérieux revers au groupe affilié à

l'organisation Etat islamique (EI), mais les insurgés mènent toujours des attaques dans la région et se servent du lac comme lieu de repli.

Mardi, une attaque lancée contre une position de l'armée tchadienne sur une île du lac avait déjà fait 11 morts et 13 blessés parmi les soldats avant que les insurgés puissent être «mis en déroute», selon l'état-major tchadien.

Le Cameroun est lui aussi régulièrement visé par des attentats-suicide. Au Nigeria, Boko Haram poursuit ses attaques à un rythme soutenu. Mercredi encore, trois attentats-suicides ont fait au moins 14 morts à Damaturu, capitale de l'Etat de Yobe, dans le nord-est du Nigeria.

Pour combattre Boko Haram, les quatre pays riverains du lac Tchad et le Bénin ont mis sur pied une Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF) dotée de 8.700 militaires, policiers et civils, avec un quartier général à Ndjamena au Tchad.

Mais cette force n'est pas encore pleinement opérationnelle.

La coalition «a sans conteste affaibli la nébuleuse» islamiste, mais «pour autant elle ne s'avoue pas vaincue», a récemment reconnu le président du Tchad Idriss Déby Itno.

Boko Haram a affirmé mercredi que son dirigeant, Abubakar Shekau, était en vie et qu'il dirigeait toujours l'organisation islamiste, alors que son absence sur les vidéos de propagande depuis février a alimenté des rumeurs sur son éventuelle disparition ou remplacement à la tête du groupe.

L'insurrection de Boko Haram a fait au moins 17.000 morts et plus de 2,5 millions de déplacés depuis 2009.

AFP

Résidence secondaire de Zuma

Une décision de justice change la donne

En Afrique du Sud, une décision de justice en faveur de la médiatrice de la République, Thuli Madonsela, pourrait changer la donne dans l'affaire Nkandla, du nom de la résidence secondaire de Jacob Zuma, dont les aménagements à plus de 17 millions d'euros ont été financés avec de l'argent public.

La décision de justice qui pourrait faire jurisprudence concerne une affaire opposant le principal parti d'opposition, l'Alliance démocratique (DA) et Hlengiwe Mkhondo, le patron controversé de la télévision publique SABC. Ce dernier avait été épinglé par la médiatrice de la République pour s'être attribué plusieurs augmentations de salaire irrégulières et avoir menti sur ses diplômes.

Les conclusions de la médiatrice avaient pourtant été ignorées, poussant l'opposition sud-africaine à lancer une action en justice. Ce vendredi, la Cour suprême d'appel a donné raison à la DA. Les juges ont ordonné qu'une action disciplinaire soit lancée contre Hlengiwe Mkhondo et que celui-ci soit suspendu pendant la procédure.

Les juges ont surtout indiqué que «les conclusions de la médiatrice de la République ne peuvent pas être ignorées par les institutions étatiques et publiques», précisant qu'aucune enquête parallèle ne peut venir les contredire. La SABC a annoncé son intention de saisir la Cour Constitutionnelle.

Victorieuse dans cette première affaire, l'Alliance démocratique espère se servir de ce jugement pour faire annuler les conclusions de plusieurs rapports parlementaires qui ont blanchi Jacob Zuma dans l'affaire Nkandla, alors que la médiatrice de la République recommandait qu'il rembourse au moins une partie de la somme engagée.

Mmusi Maimane, le leader de la DA, a écrit une lettre à la présidente de l'Assemblée pour qu'une session parlementaire ait lieu en urgence sur le sujet.

RFI

Sénégal

Un budget de plus de 5 milliards de dollars adopté

Le gouvernement sénégalais a arrêté à 3.022 milliards de FCFA (environ 5,23 milliards de dollars) le projet de budget de l'Etat pour 2016, contre 2 869 milliards (4,96 milliards de dollars) en 2015, a-t-on annoncé de source officielle.

Dans le projet adopté par le conseil des ministres et qui sera soumis à l'Assemblée nationale, les recettes fiscales s'élèveront à 1721 milliards de francs CFA, les recettes exceptionnelles à 113 milliards, précise-t-on de même source.

Les autorités sénégalaises attendent de la coopération internationale un appui de 437 milliards, dont 53% sous forme de prêts concessionnels et 47% sous forme de subvention. Le budget d'investissement sera financé à hauteur de 58% par des ressources internes et à hauteur 42% par des ressources externes.

R. A.

Soudan

Béchet lance le dialogue national, boycotté par l'opposition

Le président soudanais Omar El-Béchet a lancé samedi un processus de dialogue national destiné à régler les problèmes économiques et insurrectionnels du pays, mais en l'absence des principaux mouvements d'opposition qui boycottent cette initiative.

Au pouvoir depuis un coup d'Etat en 1989 et recherché depuis 2009 par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et génocide, M. Béchet avait appelé à ce dialogue national en janvier 2014.

Comme ils l'avaient annoncé, la plupart des mouvements d'opposition et groupes rebelles ont boycotté la conférence, appelant plutôt à une rencontre hors du Soudan pour fixer les termes des négociations.

Le président soudanais a déclaré qu'ils pouvaient revenir sur leur décision. «Nous ne leur fermerons pas la porte», a-t-il assuré

au cours de son discours d'ouverture.

Il a par ailleurs affirmé qu'il pourrait décréter un cessez-le-feu permanent avec les rebelles qui le combattent dans les Etats du Darfour-Ouest, du Nil-Bleu et du Kordofan-Sud.

«Nous annonçons notre souhait – si la partie rivale montre un sérieux engagement – d'instaurer un cessez-le-feu permanent», a-t-il déclaré.

M. Béchet avait annoncé en août qu'il était prêt à une trêve de deux mois et à l'amnistie des rebelles qui participeraient au dialogue national. Mais les rebelles du Darfour et du Mouvement de libération du Soudan (SPLM-N) du Nil-Bleu et du Kordofan-Sud n'avaient pas répondu à son appel.

Selon le SPLM-N, l'aviation soudanaise a lancé des raids sur le Kordofan-Sud après

l'annonce du cessez-le-feu.

Le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil al-Arabi, des dizaines de petits partis politiques, pour la plupart affiliés au parti soudanais du Congrès de M. Béchet, ainsi que des petites factions rebelles du Darfour, ont assisté à la conférence.

L'économie soudanaise souffre, en raison notamment de l'embargo imposé par les Etats-Unis depuis 1997 et de la perte des trois quarts de ses ressources pétrolières depuis la sécession du Sud.

Par ailleurs, le Darfour est miné depuis 2003 par des violences entre le gouvernement et des insurgés qui se sentent ethniquement marginalisés par le régime arabo-dominant de Khartoum. Le conflit a fait plus de 300.000 morts et déplacé 2,5 millions de personnes, selon l'ONU.

AFP

Les responsables américains cherchent à contenir les retombées du massacre de Kunduz



Quatre jours après que l'armée américaine a tué au moins 22 civils, dont trois médecins et neuf membres du personnel médical de Médecins sans frontières (MSF), cette organisation caritative internationale a qualifié l'acte de crime de guerre. Elle a demandé une enquête internationale indépendante sur le raid aérien ayant détruit son hôpital de traumatologie à Kunduz, en Afghanistan.

Par Thomas Gaist

Pour essayer de devancer un tollé international croissant, la Maison Blanche a été contrainte d'exprimer officiellement ses regrets et le président de téléphoner à la présidente de MSF, Joanne Liu. Durant la conversation téléphonique avec Liu, Obama n'a fourni aucune explication sur l'incident, mais a présenté selon le porte-parole de la Maison-Blanche Josh Earnest « ses excuses sincères ».

Obama restait convaincu que l'attaque était « un terrible et tragique accident, » que les forces américaines avaient « frappé par erreur un hôpital de campagne de MSF à Kunduz, en Afghanistan » et qu'aucune preuve n'est venue contester cette affirmation, a dit Earnest.

Les calculs géopolitiques cyniques derrière les prétendus regrets d'Obama ont été mis en évidence dans son appel téléphonique au président afghan Mohammad Ashraf Ghani le même jour. Selon le communiqué de la Maison-Blanche, la discussion avec Ghani tournait autour des plans de poursuite de l'intervention militaire et politique américaine en Afghanistan.

« Le président Obama a téléphoné aujourd'hui avec le président de la République islamique d'Afghanistan Ashraf Ghani pour féliciter les Forces afghanes de défense nationale et de sécurité de leur bravoure et souligner qu'il aurait plaisir à continuer à collaborer étroitement avec le Président Ghani et le gouvernement afghan, afin de soutenir leurs efforts pour assurer la sécurité du peuple afghan », disait le communiqué de la Maison-Blanche.

« Le président Obama et le président Ghani ont réaffirmé leur engagement à renforcer le partenariat entre les Etats-Unis et l'Afghanistan, » a écrit la Maison Blanche.

En réalité, ce sont « les efforts (de Washington) pour assurer la sécurité du peuple afghan », et le « partenariat » des Etats-Unis et du régime de leur client néocolonial à Kaboul, qui sont les causes de la dernière tuerie à Kunduz. Le seul bénéficiaire de la « sécurité » que les forces d'occupation américaines cherchent à apporter est le gouvernement fantoche haï de Kaboul. En 14 ans d'occupation, l'armée américaine a commis d'innombrables crimes de guerre contre la population de l'Afghanistan dans le cadre de ses opérations continues de contre-insurrection et de soutien au régime de Kaboul.

Suivant l'exemple de la Maison-Blanche,

le Département américain de la Défense a lui aussi changé de ton, craignant que l'attaque de Kunduz ne provoque une réaction plus hostile que prévue. Vu les résultats désastreux de ses interventions militaires en Syrie, en Irak et en Libye, la classe dirigeante américaine s'inquiète clairement de la possibilité d'un tel scénario en Afghanistan.

Dans ses premières déclarations, le Pentagone refusait d'admettre une faute quelconque ou même de confirmer que l'armée américaine était responsable de l'incident. Mais parlant mercredi à Rome, le secrétaire américain à la Défense Ashton Carter a, lui aussi, adopté une rhétorique plus conciliante et dit que l'armée américaine allait lancer une enquête pour « demander des comptes à toute personne responsable d'une conduite inappropriée ».

Les lignes générales de l'incident sont bien établies malgré les tergiversations des responsables américains et afghans. Un hélicoptère de combat américain AC-130, exécutant les ordres d'officiers américains, a ciblé de façon répétée la grande enceinte de l'hôpital avec des armes lourdes pendant près d'une heure et demie. Le barrage a fait brûler complètement la section principale de l'hôpital, et des témoins ont décrit des scènes horribles de cadavres carbonisés qui brûlaient encore sur les quelques lits d'hôpital restants.

« Nos patients ont brûlé dans leur lit, des médecins de MSF, des infirmières et d'autres membres du personnel ont été tués alors qu'ils travaillaient. Nos collègues ont dû se soigner entre eux », a dit la présidente de MSF.

« Nous avions huit lits de soins intensifs avec ventilateurs, c'était de la médecine de

haute technologie. Ce n'était pas le petit hôpital de brousse. Vous ne pouviez pas vous y tromper », a déclaré Liu. « Si nous ne protégeons pas cet espace médical pour y mener nos activités, alors il est impossible de travailler dans d'autres contextes comme la Syrie, le Soudan du Sud, le Yémen ».

En effet, comme les commentaires de Liu l'indiquent, il y a tout lieu de croire que l'hôpital de MSF a été ciblé par l'armée américaine pour envoyer un message aux organisations étrangères opérant dans les zones de guerre américaines du monde entier. Les autorités d'occupation conduites par les américains connaissaient bien, depuis des années, l'existence du grand hôpital et le personnel de MSF avait contacté les responsables militaires US aussi récemment que le 29 septembre pour reconformer l'emplacement précis de l'hôpital.

Enfin, quelques jours après l'attaque, le général américain John Campbell a confirmé que les frappes avaient été menées sous les ordres directs d'officiers américains, dans le cadre des opérations militaires à Kunduz, conduites par les forces spéciales américaines.

La demande de bombardement aérien de l'hôpital « a dû passer par une procédure américaine rigoureuse pour permettre la direction des frappes sur le terrain », a dit Campbell, dans son témoignage devant le Comité des services armés du Sénat. « Nous avions une unité d'opérations spéciales à proximité qui communiquait avec les avions qui ont effectué ce bombardement ».

Comme la présidente de MSF l'a correctement fait remarquer en réponse aux remarques de Campbell, ces déclarations





constituent « l'aveu d'un crime de guerre ». Citant des « incohérences » entre les versions mises en avant par Washington et Kaboul, MSF a appelé à la formation d'une commission d'enquête indépendante basée sur la Convention de Genève pour examiner les détails liés à l'attaque.

Dans les jours qui ont suivi l'attaque, les responsables américains et afghans avaient cherché à se rejeter la faute et à occulter les faits essentiels. L'armée américaine avait d'abord tenté de faire porter la responsabilité à l'armée afghane, tout en modifiant chaque jour sa propre version des événements.

Dimanche, le ministère afghan de la Défense a d'abord affirmé que des combattants talibans utilisaient l'hôpital comme « bouclier humain » au moment des frappes, et que les forces nationales afghanes avaient par conséquent demandé l'appui aérien américain contre le complexe médical.

Parlant au nom du Département d'Etat, l'amiral américain John Kirby écarta l'appel de Liu pour une enquête indépendante. « Le précédent pour ce genre d'enquête sur ce genre d'incident est bien établi, certainement, au cours des quatorze dernières années de la guerre. Le département de la Défense est éminemment capable d'enquêter sur les mésaventures et les accidents et a fait là-dessus un superbe travail au cours de la dernière décennie ou plus », a-t-il dit.

Quelles que soient les excuses qu'Obama et les chefs militaires américains présentent en public, en privé, ils comprennent bien que de tels incidents sont effectués délibérément, font partie de la politique américaine et que leur nombre va continuer d'augmenter à mesure que les États-Unis se lancent dans des opérations militaires accrues en Afghanistan, en Irak, en Syrie et d'innombrables autres pays du globe.

Loin d'être une aberration, la sauvagerie déployée par les forces américaines à Kunduz ce week-end fait partie des innombrables atrocités de leur part durant la longue occupation de l'Afghanistan. Des incidents encore plus sanglants ont été étouffés par les médias américains. Quelques semaines après l'invasion américaine, en novembre 2001, les États-Unis et les forces spéciales britanniques ont supervisé le massacre de centaines de prisonniers de guerre talibans lors d'un assaut contre la prison de la forteresse de Qala-i-



Janghi près de Mazar-i-Sharif, incident qualifié maintenant de « bataille de Qala-i-Janghi ».

Pendant six à sept jours insoutenables, les troupes occidentales au sol avaient coordonné les bombardements et les attaques de milices affiliées à l'Alliance du Nord et orchestré une attaque totalement inégale contre des prisonniers de guerre, soi-disant en réponse à un « soulèvement » de leur part, en tuant jusqu'à sept cent.

Les prisonniers de guerre avaient été capturés à Kunduz avant d'être poussés dans la forteresse de la prison de Qala-i-Janghi. Des combats ont éclaté dans la prison après qu'une équipe d'éléments paramilitaires de la CIA ont commencé à inter-

roger les prisonniers alors que des combattants de l'Alliance du Nord leur liaient les mains. Le personnel de la CIA a appelé en renfort des commandos américains et britanniques, qui ont organisé en masse le meurtre de la grande majorité des prisonniers la semaine suivante.

Le World Socialist Web Site a dénoncé le massacre (Crime de guerre américain: des centaines de prisonniers de guerre massacrés à Mazar-i-Sharif) à l'époque et exigé des poursuites criminelles contre l'armée américaine et les responsables politiques impliqués.

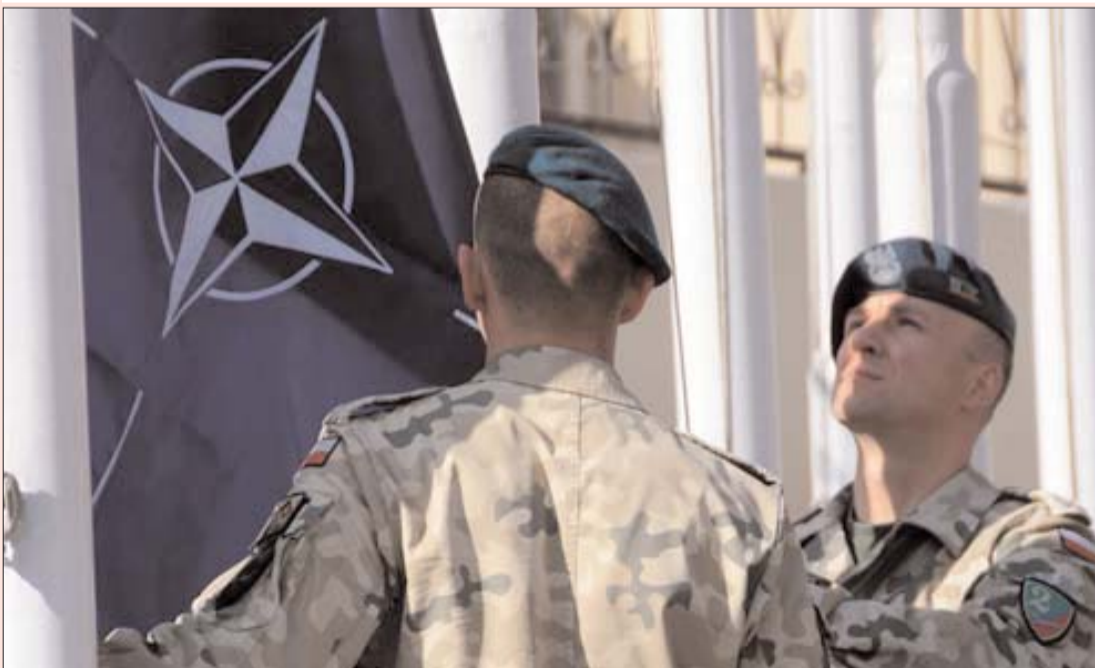
« Le massacre était une conséquence directe des décisions des principaux stratèges américains en Afghanistan », a écrit le WSWS. « Ceci est un crime aux proportions énormes qui hantera l'élite dirigeante

américaine. À un certain point, des figures de proue de l'establishment militaire et du gouvernement Bush peuvent très bien aller en prison pour leur rôle dans le massacre de Qala-i-Janghi ».

Le WSWS a maintenu dès le début que la guerre américaine en Afghanistan était une guerre d'agression criminelle et prédatrice, pour laquelle les officiers supérieurs du Pentagone et ceux de multiples administrations présidentielles américaines devaient être jugés et punis. Le récent massacre de Kunduz occupera une place de premier plan dans un futur tribunal des crimes de guerre contre le gouvernement Obama et ses collaborateurs de l'establishment militaire et du renseignement des États-Unis.

T. G.

L'Otan appelle aux armes



Par Manlio Dinucci

■ Le conseil de l'Atlantique Nord s'est réuni hier d'urgence à Bruxelles, au niveau des ministres de la défense, « dans un moment décisif pour notre sécurité ». L'Otan est « fortement préoccupée par l'escalade de l'activité militaire russe en Syrie », en particulier par le fait que « la Russie n'est pas en train de viser le groupe État Islamique (EI) mais elle est en train d'attaquer l'opposition syrienne et les civils ».

L'Otan ne spécifie pas quelle est « l'opposition syrienne » attaquée par la Russie. Le Pentagone a dû admettre, le 16 septembre, avoir réussi à entraîner en Turquie, en

dépensant 41 millions de dollars, à peine 60 combattants soigneusement sélectionnés, mais qui, une fois infiltrés en Syrie sous le sigle « Nouvelle armée syrienne », ont été « presque complètement balayés par les forces du front al Nosra ». L'« opposition syrienne », que l'Otan ne voudrait pas voir attaquée, est constituée par cette galaxie de groupes armés, formés pour la plupart de combattants étrangers, financés par l'Arabie Saoudite et les autres monarchies du Golfe, et dont beaucoup sont passés par les camps d'entraînement de la CIA et des forces spéciales US en Turquie. La frontière entre ces groupes et l'EI est extrê-

mement floue, si bien que souvent des armes fournies à « l'opposition » finissent dans les mains du groupe État islamique. Ce qui les réunit est l'objectif, fonctionnel à la stratégie USA/Otan, d'abattre le gouvernement de Damas.

L'accusation faite à la Russie d'attaquer volontairement les civils en Syrie (même si on ne peut pas exclure la mort de civils dans les attaques concentrées contre l'EI) viennent d'une Otan qui, dans les différentes guerres a fait des massacres de civils (voir le dernier exemple à Kunduz en Afghanistan). Il suffit de rappeler que, contre la Yougoslavie en 1999, elle a employé 1100 avions qui ont effec-

tué en 78 jours, 38 000 sorties, décrochant 23 000 bombes et missiles, provoquant encore aujourd'hui des victimes civiles à cause de l'uranium appauvri et des substances chimiques sortis des raffineries bombardées. Dans la guerre contre la Lybie en 2011, l'aviation USA/Otan a effectué 10 000 missions d'attaques, avec plus de 40 000 bombes et missiles. Et aux victimes des bombardements se sont ajoutées celles, encore plus nombreuses, du chaos provoqué par la démolition de l'État lybien.

L'Otan qui dénonce le franchissement accidentel d'avions russes de l'espace aérien turc en le définissant « violation de l'espace aérien Otan », ne réussit pas à cacher le vrai problème : l'échec subi à cause de la décision russe d'attaquer réellement le groupe État Islamique, que la Coalition guidée par les États-Unis (officiellement ce n'est pas l'Otan qui intervient en Syrie) fait semblant d'attaquer en frappant des objectifs secondaires. On n'explique pas autrement comment des colonnes de centaines de camions, chargés de ravitaillement, ont pu jusqu'à présent arriver de Turquie dans les centres contrôlés par l'EI (les photos satellitaires le montrent) et comment des colonnes de véhicules militaires de l'EI ont pu se déplacer tranquillement à découvert.

Sur cette toile de fond, les ministres de l'extérieur de l'Otan, réunis hier à Bruxelles, ont annoncé le renforcement du Readiness Action Plan. Après l'activation en septembre de six « petits quartiers généraux » en Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne et Roumanie, destinés à une intégration

plus étroite des forces, il est décidé d'en ouvrir deux autres en Hongrie et Slovaquie et de « pré-positionner du matériel militaire en Europe de l'Est, pour pouvoir renforcer rapidement, si nécessaire, les alliés orientaux ». Il est décidé en même temps de renforcer la « Force de réponse », augmentée à 40 000 hommes.

Le secrétaire général Stoltenberg fait à ce sujet une annonce importante : l'Allemagne assumera en 2019 la direction de la « Force de pointe à très grande rapidité opérationnelle » qui, comme le démontre l'exercice Trident Juncture 2015, peut-être projetée en 48 h « partout à n'importe quel moment ». Et la Grande-Bretagne « enverra davantage de troupes en rotation dans les pays baltiques et en Pologne pour des entraînements et des exercices ». L'engagement supplémentaire annoncé par l'Allemagne et la Grande-Bretagne dans l'Otan sous commandement US confirme que les plus grandes puissances européennes, qui ont parfois des intérêts propres en contraste avec ceux des États-Unis, se ressoudent avec eux quand l'hégémonie de l'Occident est menacée. Les ministres de la Défense de l'Otan annoncent « des pas supplémentaires pour renforcer la défense collective » non seulement vers l'Est mais aussi vers le Sud. « Nos commandants militaires – communique Stoltenberg – ont confirmé que nous avons ce qu'il faut pour déployer la Force de riposte dans le Sud ». L'Otan est donc prête pour d'autres guerres au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

M. D.

Etats-Unis

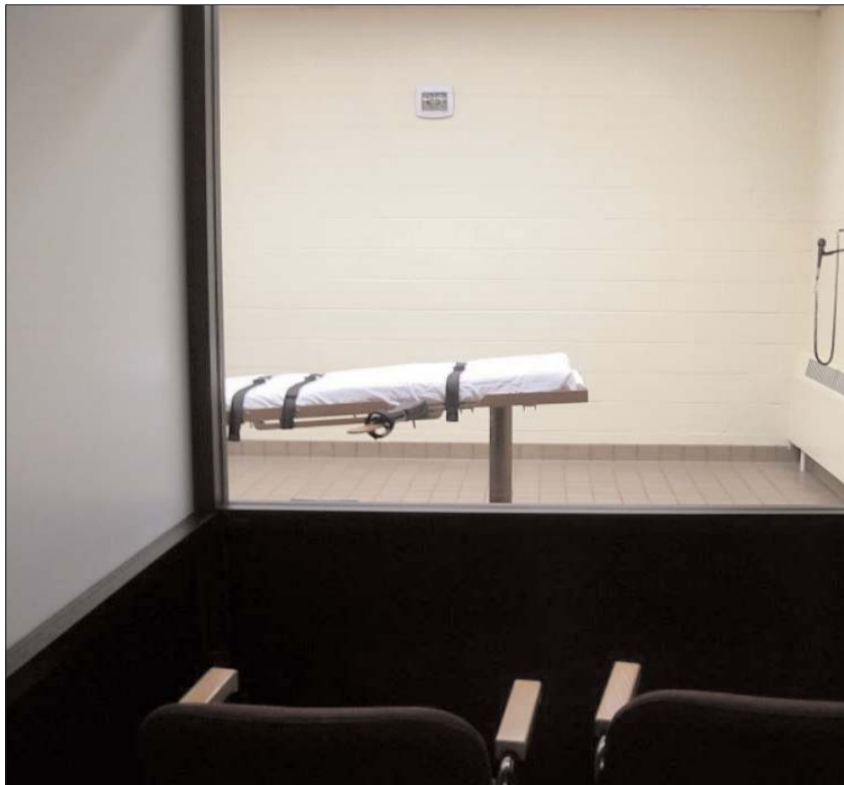
Un juge suspend huit exécutions capitales

Un juge de l'Arkansas, dans le sud des Etats-Unis, a suspendu vendredi huit exécutions dans l'Etat, dans un contexte de vive controverse nationale sur les injections létales administrées aux condamnés à mort.

Les huit condamnés, dont les deux premiers étaient censés être exécutés le 21 octobre, avaient saisi la justice en exigeant de savoir quels produits mortels on allait leur injecter. Dans sa décision consultée par l'AFP, le juge Wendell Griffen a estimé qu'aucun secret sur les substances ne pouvait être opposé aux prisonniers et que ceux-ci étaient en droit de demander du temps pour examiner le protocole d'injection qui leur serait appliqué.

En 2014, l'exécution d'un condamné dans l'Oklahoma s'est transformée en une agonie de plus de 40 minutes en raison d'une injection ratée. La décision du juge Griffen suspend, par ailleurs, l'exécution d'un neuvième condamné, Ledell Lee, pour lequel aucune date n'a encore été fixée. La ministre de la Justice de l'Arkansas, Leslie Rutledge, a exprimé son opposition à la décision prise vendredi par le juge, affirmant qu'elle «continuera à se battre pour les victimes des meurtres et pour leurs familles endeuillées».

Le juge Griffen avait rendu une décision similaire en février 2014, au bénéfice de neuf condamnés à mort qui arguaient de la violation possible du 8e amendement, censé les protéger de toute «puni-



tion cruelle et inhabituelle». Cette décision s'inscrit dans une controverse durable sur les injections létales aux Etats-Unis, marquées par des problèmes de surdosage, des cas d'intolérance aux hypnotiques ou des erreurs dans la préparation des doses.

Les prisons américaines font aussi face à un contexte de pénurie de produits mortels en raison du refus de firmes pharmaceutiques, pour la plupart européennes, de les approvisionner. Faisant valoir que cer-

tains produits nouvellement utilisés sont susceptibles de leur causer des souffrances légalement interdites, de plus en plus de condamnés saisissent des juges pour tenter d'obtenir des sursis. Jeudi, l'Etat de l'Oklahoma a reconnu qu'un condamné à mort avait été exécuté en janvier par une substance non prévue dans le protocole légal, une erreur embarrassante pour les autorités locales déjà coupables de précédentes injections ratées.

AFP

France

Un enfant séquestré et privé d'école pendant trois ans

Rprivé d'école et «livré à lui-même», un garçon de 8 ans victime d'un divorce conflictuel a été libéré cette semaine par la police de Mulhouse, après trois ans de séquestration par son père, désormais sous les verrous.

L'enfant, confié à une famille d'accueil, n'a pas subi de violence physique, mais présente des «carences éducatives très graves», a raconté samedi le procureur de Mulhouse, Dominique Alzeari, lors d'une conférence de presse. Il vivait avec son père dans un appartement d'un immeuble de quatre étages proche de la gare de Mulhouse, un logement «totalement insalubre, d'une saleté repoussante», et «très sommairement meublé». Il n'était «ni suivi médicalement ni scolarisé».

Son père, qui voulait le «soustraire» à sa mère dont il était séparé, bien que celle-ci en ait obtenu la garde, «lui avait appris à parler doucement pour ne pas qu'on l'entende», selon le magistrat.

L'enfant, «pas du tout éduqué», sortait «à peine de temps à autre, juste pour faire quelques courses avec son père». Mais «l'essentiel du temps», et notamment lorsque son père travaillait, il restait «absolument livré à lui-même», avec pour seule compagnie la télévision. Il ne pouvait pas sortir, et avait pris une «habitude de prostration», a précisé le procureur.

Interrogés par l'AFP samedi, au lendemain de la révélation du drame, les voisins

confiaient n'avoir jamais remarqué qu'un enfant habitait dans l'appartement du deuxième étage. «Non, non, on n'a rien remarqué, l'enfant n'est jamais sorti, il n'était jamais à la fenêtre», confie ainsi une dame habitant de l'autre côté de la rue. Le père, «c'est quelqu'un de très discret, j'ai jamais entendu un bruit, rien du tout», confirme un voisin de palier.

Placé vendredi en détention provisoire, le père, un ressortissant tunisien âgé de 37 ans, encourt 30 ans de réclusion. Il a été mis en examen pour enlèvement, séquestration et soustraction à ses obligations parentales, cette dernière qualification étant, selon le procureur, «la plus importante».

Cependant pour son avocat, Me Jean-Marc Fuchs, «il n'y a ni enlèvement ni séquestration», mais une situation qui «relève d'un conflit familial comme il y en a beaucoup d'autres».

«La situation n'a pas été prise par le bon bout, mais c'est un père aimant», a ajouté l'avocat, soulignant qu'au début du conflit entre les parents, «c'est l'enfant qui a demandé à aller chez son père. Il n'a pas du tout été enlevé».

Les parents, qui vivaient à Nice, sont séparés depuis octobre 2010. Après que le père eut quitté la Côte d'Azur en octobre 2012 avec son fils, la mère a déposé plainte en 2013, déclenchant les investigations de la justice pour retrouver le père et l'enfant. Ce n'est qu'en février

2014 qu'elle obtient officiellement la garde du garçon, mais le père «n'avait pas connaissance» de cette décision, selon son avocat.

En outre, «l'enfant n'est nullement dans un état de santé déplorable (...). Il n'était pas scolarisé à l'école, et c'est son père qui s'en chargeait», a souligné Me Fuchs. Les enquêteurs avaient un temps retrouvé la trace du père à Tournus (Saône-et-Loire), mais sans pouvoir le localiser précisément, puis finalement à Mulhouse, où il a été retrouvé via un de ses anciens employeurs. C'est en venant récupérer un solde de tout compte auprès de cette entreprise que l'homme a été arrêté par la police, qui était venue l'attendre. Il a ensuite indiqué aux enquêteurs l'adresse où se trouvait l'enfant.

«Il a reconnu lui-même qu'il a fait n'importe quoi, qu'il n'a pas été à la hauteur, qu'il ne s'est pas bien occupé de l'enfant», a souligné M. Alzeari, relevant que le mis en examen avait essayé de se justifier en affirmant, à propos de l'enfant, que la mère «ne l'éduquait pas bien, ce qui n'est absolument pas avéré». Alertée, la mère s'est rapidement déplacée à Mulhouse, mais son fils a manifesté «peu de désir de la revoir», car il a subi une «coupure énorme» et est «en perte total de repères vis-à-vis» d'elle, selon le procureur. «Il faut aller doucement pour éviter de le perturber plus», a-t-il ajouté.

AFP

Brésil

Dilma Rousseff sur un siège éjectable

■ En 24h, la présidente brésilienne, Dilma Rousseff, vient de subir deux sérieux revers qui pourraient à terme mener à une procédure de destitution. Le premier concerne le financement de sa campagne électorale, qui va faire l'objet d'une enquête par le tribunal supérieur électoral. L'autre revers date de mercredi 7 octobre. La Cour des comptes a adopté à l'unanimité un rapport préconisant aux parlementaires le rejet des comptes publics pour 2014, estimant qu'ils ont été maquillés.

Un pays embourbé dans une récession économique, une grogne sociale de plus en plus asphyxiante conséquence des coupes budgétaires et de la politique d'austérité imposée par Brasilia et désormais des affaires qui la menacent directement : Dilma Rousseff donne véritablement l'impression d'être cernée. L'opposition, qui ne cesse de dénoncer les cas de financements illicites liés au scandale de corruption du géant pétrolier Petrobras, se frotte les mains. Mercredi 7 octobre, les membres de la Cour des comptes ont validé à l'unanimité ses arguments selon lesquels les comptes publics de 2014 auraient été maquillés.

En plus de cette guerre entre Brasilia et l'opposition, le Congrès fait également figure d'adversaire de Dilma Rousseff. Son président, Eduardo Cunha, du PMDB, parti membre de la coalition gouvernementale, détient entre ses mains plusieurs demandes de destitution de la présidente. C'est lui, adversaire juré de la présidente, qui a le pouvoir de les classer sans suite ou de les soumettre à l'appréciation de la chambre basse.

Et comme si cela ne suffisait pas, Dilma Rousseff doit également faire face à la grogne des députés de sa formation politique, le Parti des travailleurs. Opposés aux mesures d'austérité, ils ont pour une partie d'entre eux pratiqué la politique de la chaise vide cette semaine, en empêchant la validation de nouvelles coupes budgétaires. Preuve que décidément plus rien ne va pour Dilma.

RFI

Chine

Un jeune sur trois risque de mourir à cause de la cigarette

■ La Chine n'est pas seulement le plus grand pays producteur de tabac dans le monde, mais aussi celui qui en consomme le plus. Si cette tendance se poursuit, un jeune Chinois sur trois risque de mourir à cause de la cigarette estime une équipe sino-britannique de chercheurs qui a publié vendredi dernier une étude dans la revue médicale *The Lancet*. Toutes les 30 secondes, une personne meurt du tabagisme en Chine. Si l'on en croit la revue médicale *The Lancet*, le tableau risque de s'assombrir encore. Si les 300 millions de fumeurs chinois ne changent pas leur comportement, le nombre de morts passera d'un million en 2010 à deux millions en 2030 pour atteindre trois millions en 2050. Environ les deux tiers des jeunes Chinois - et surtout les hommes - se mettent à fumer avant leurs 20 ans, soulignent les chercheurs et suggèrent qu'«au moins la moitié d'entre eux finiront par être tués» à moins qu'ils arrêtent. Mais actuellement en Chine, le nombre de fumeurs ne cesse d'augmenter, tandis que le tabagisme recule ailleurs dans le monde.

Les autorités sont conscientes du problème. Depuis le 1^{er} juin, une ambitieuse loi anti-tabac interdit de fumer dans des lieux publics fermés - mais cette nouvelle règle se limite à la capitale, Pékin, où elle est peu respectée. L'une des raisons : l'Etat encaisse gros grâce à son industrie du tabac - qui lui a versé 126 milliards d'euros en 2014, une manne financière qui représente 7% des revenus nationaux.

RFI

Linguiste et anthropologue du XIX^e siècle

Plaidoyer pour baptiser un édifice public du nom de Saïd Boulifa

Les participants à une journée d'étude sur la vie et l'œuvre de Si Amar Ou Saïd Boulifa, organisée samedi à Tizi Ouzou, ont plaidé en faveur de la baptismation d'un édifice public du nom de ce linguiste et anthropologue du XIX^e siècle.



Lors de cette rencontre abritée par la Maison de la culture Mouloud-Mammeri et organisée par la direction locale de la culture en collaboration avec l'association Issegh de la commune de Souama, Lynda Boulifa qui parlait au nom de sa famille, a estimé que «le plus bel hommage» qui puisse être rendu à son grand-oncle serait de «baptiser un édifice de la wilaya de Tizi Ouzou qui soit à la hauteur de son œuvre, à l'instar du campus universitaire de Tamda, du nom de Saïd Boulifa qui a eu le mérite d'avoir sauvé de la déperdition une partie du patrimoine kabyle, en particulier des poèmes dont ceux de Si Moh U'Mhand».

Cette proposition a été soutenue par les conférenciers Saïd Chemakh et Hacène Halouane, ce dernier ayant même émis le vœu de voir ériger, dans la ville de Tizi Ouzou, une statue à l'effigie de Boulifa.

Les deux conférenciers ont également souligné l'importance de faire connaître son

œuvre en les intégrant dans le cursus scolaire et en rééditant ses livres, une tâche à laquelle s'attelle Saïd Chemakh qui prépare la réédition du *Méthode de la langue kabyle* (cours de deuxième année) (Alger 1913), après avoir constaté une «manipulation» de ce manuel par un écrivain «qui avait remplacé les mots arabes dans le texte originel écrit en kabyle, par des mots en tamazight ce qui est condamnable», a-t-il déploré.

Le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi Ouzou, Hocine Haroun, a fait savoir que cette proposition risque de rester «un vœu pieux, si elle n'est pas suivie par le dépôt d'un dossier de demande de baptismation, auprès de la commission de wilaya chargée de ce volet.

De son côté, le sous-directeur des bibliothèques et de la promotion de la lecture publique auprès du ministère de la Culture, Hacène Mandjour, rencontré en

marge de cette rencontre, a indiqué à l'APS que le ministère qu'il représente «n'a reçu aucune proposition» de donner le nom de Saïd Boulifa à un édifice public.

«On peut donner le nom de Saïd Boulifa à un édifice public, mais il faut qu'il y ait une demande formulée, entre autres, par sa famille ou par la direction de la culture», a-t-il précisé.

M. Mandjour a souligné à propos de la réédition des œuvres de Boulifa, ou de travaux universitaires sur ce personnage, que le ministère de la Culture accorde des subventions au titre de son programme de promotion de la lecture publique et de la mise en valeur du patrimoine culturel matériel ou immatériel, et visant à promouvoir la culture algérienne.

Cette journée d'étude a été également l'occasion de revenir sur le rôle de Boulifa dans la préservation du patrimoine kabyle

de toute «interprétation ou manipulation coloniale», puisqu'il fut «l'une des premières personnes à avoir défié le savoir colonial en enclenchant un processus de recherche sociologique et littéraire sur la culture algérienne et l'a imposé, tout en posant un regard contradictoire sur celui des colons», a observé la directrice locale de la culture, Goumeziane Nabila.

Si Amar Ou Saïd Boulifa est né en 1861 à Adni, dans la commune d'Irdjen (daïra de Larba Nath Irathen). Il fréquente d'abord l'école coranique de son village, avant de rejoindre l'école de tamazight, premier établissement scolaire ouvert par l'armée coloniale en Kabylie. Puis, il se rend à Alger où il poursuit ses études pour décrocher plusieurs diplômes dont le Certificat d'aptitude à l'enseignement en 1890, le Brevet de capacité d'enseignement primaire (1890), le diplôme des dialectes berbères (1896), le Brevet des langues kabyles (1892) et le Brevet des langues arabes (1901).

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Une première année de langue kabyle* (dialecte Zouaoua, 1897), *Méthode de langue kabyle* (cours de deuxième année, 1913), *Recueil de poésies kabyles*, *Texte Zouaoua* traduit, annoté et précédé d'une étude sur la femme kabyle et d'une notice sur le chant kabyle (airs de musique, 1904), *Le Djurdjura à travers l'histoire depuis l'Antiquité jusqu'en 1830 : organisation et indépendance des Zouaoua* (Grande Kabylie, 1925).

Il est «l'un des premiers Algériens à élaborer des méthodes d'enseignement de la langue berbère». Il décède en 1931 à l'hôpital Mustapha Bacha d'Alger, suite à une maladie et enterré «probablement» au cimetière d'El Kettar, selon sa famille, dont les recherches pour retrouver sa tombe n'ont pas encore abouti.

R. C.

Arts plastiques à Sidi Bel Abbès Exposition de toiles de l'artiste-peintre irakien Ahmed Echihabi

■ La Maison de la culture Kateb Yacine de Sidi Bel Abbès a mis en relief samedi, lors d'une exposition, 25 toiles de l'artiste-peintre irakien Ahmed Echihabi, appelé à diriger, mardi prochain, un atelier d'initiation des enfants aux techniques de calligraphie arabe.

Intitulée Ame de Baghdad, cette exposition comporte des tableaux d'arts dépeints à la technique acrylique et mixte, inspirée du patrimoine et de la civilisation babyloniens à travers des formes, des couleurs et la calligraphie.

L'artiste irakien dirigera, à cette occasion, un atelier d'initiation des enfants aux techniques de calligraphie arabe mardi prochain et un atelier sur la production artistique au profit de jeunes artistes amateurs.

Cette exposition est organisée jusqu'à mercredi prochain par l'association El Basma (empreinte) d'arts plastiques en collaboration avec la Maison de la culture Kateb-Yacine. Natif d'El Aadhamia dans la province de Baghdad, l'artiste-peintre, Ahmed Echihabi, a étudié à l'Institut des beaux-arts de la capitale irakienne entre 1974 et 1975.

Il a également suivi des sessions de formation à l'étranger et a participé à des expositions internationales en décrochant des prix.

R. C.

Festival international de la bande dessinée

Clôture du rendez-vous annuel du 9^{ème} art

Les jeunes dessinateurs Kawther Touahria et Racim Bey Benyahia ont reçu respectivement les prix du meilleur espoir scolaire et celui du meilleur jeune talent des concours nationaux du 8^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) qui a pris fin samedi.

Le jury de ces concours présidé par le plasticien et journaliste Jaoudet Guessouma a attribué les deuxième et troisième prix du concours jeune talent respectivement à Mohamed Reda Bari et Nadjib Laïb alors que les deux autres prix de la catégorie espoir scolaire sont revenus à Yasmine Aboura et Tarek Meddahi. Plusieurs mentions du jury ont également été attribuées à de jeunes dessinateurs en guise d'encouragement à l'instar du prix de l'originalité revenu à Nesrine Aboura, le prix du scénario attribué à Daoud

Ibrahim ou le prix du dessin accordé à Yazid Torchi. La cérémonie de clôture de cette 8^{ème} édition de ce rendez-vous annuel du 9^{ème} art a également connu la remise du Prix de l'excellence de l'Union européenne, nouvellement institué, au dessinateur algérien, Nouredine Aïssaoui.

Ce prix, doté de 2 500 euros (équivalent de 310 000 DA), comprend également une résidence de formation et d'échange à Bruxelles pour le lauréat, organisée par l'association La Maison Autrique.

Inauguré le 6 octobre, le 8^{ème} Fibda a proposé au public des expositions dédiées à la bande dessinée russe, cubaine, chinoise et algérienne à travers des dessinateurs comme Gyps, Abdelkrim Beneddine, Ali Moulay, Abbas Kebir ou encore Hebrih.

L'invité d'honneur de cette édition, la

Corée du Sud, a invité les visiteurs à découvrir le *Manhwa*, un genre de manga coréen alors que les planches du dessinateur Redouane Assari, qui avait fait partie de l'aventure *M'qidech* au début des années 1970, étaient mises à l'honneur.

Très populaire chez le jeune public, le concours de déguisement Cosplay organisé par l'éditeur Z link en partenariat avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda) a rencontré cette année encore un grand succès au même titre que les performances réalisées sur place par les dessinateurs et caricaturistes.

Le 8^{ème} Fibda a pris fin samedi après la remise des prix des concours nationaux et la consécration de quatre bédésistes algériens confirmés au concours international.

R. C.

PAROLES DE FEMMES

" Espérons l'impossible, car c'est peut-être une bassesse que de mettre son espoir en lieu sûr. "

Natalie Clifford Barney



FEMMES

ILS ONT DIT :

Tous les espoirs sont permis à l'homme, même celui de disparaître. "

Jean Rostand

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

LA COMÉDIENNE ÉVOQUE SA VIE DE MAMAN

Nathalie Baye : «une mère, c'est aussi une femme»

En France, il faudra attendre le mois de janvier pour découvrir *Préjudice* de Antoine Cuypers. En Belgique, le film sort ce mercredi, ce qui a permis aux journalistes du site *LeSoir.be* de poser quelques questions à Nathalie Baye qui s'est exprimée sur son rôle de mère, au cinéma et dans la vie.

Dans *Préjudice*, Cédric est un enfant différent, mentalement fragile, qui à 30 ans vit toujours chez ses parents et dont les névroses lui interdisent de se réjouir comme les autres de la grossesse de sa sœur venue annoncer la nouvelle. Nathalie Baye incarne leur maman, à bout de nerfs. Une aubaine pour lui poser quelques questions sur sa propre vie de mère, beaucoup plus équilibrée que celle de son personnage. «Je suis une vraie maman. Pas du tout borderline. Pas du tout mère-copine.» confie-t-elle sur sa relation avec sa fille, la comédienne Laura Smet.

Ce qui ne l'empêche pas d'avoir une relation épanouie avec la jeune femme qui aura bientôt 32 ans. «Je suis très proche de ma fille. On se parle beaucoup, on est très complices.» A tel point d'ailleurs qu'elle est récemment partie en vacances avec elle: «J'ai passé un bon moment cet été avec elle et son compagnon.» Elle avoue même avoir déjà refusé des tournages lointains, parce qu'elle devait rester près de sa fille. «Et quand je ne tourne pas, je suis présente à 200%.» précise la comédienne.

Nathalie Baye qui se dit elle-même «claustrophobe» et tient trop à sa liberté pour supporter d'être enfermée dans un rôle, au cinéma comme dans la vie, veille en revanche à ne pas délaisser sa vie de femme. «Il ne faut pas oublier qu'une mère, c'est aussi une femme.» Une révélation qu'elle a eue lorsqu'à la disparition de sa propre mère elle a dû trier ses affaires et à découvert sa «vie secrète, une vie de femme.» Elle sait donc aujourd'hui qu'il «faut protéger sa vie de femme tout en restant mère.»

Pour ça, à 67 ans, Nathalie Baye refuse de se laisser aller à la vacance. Toujours aussi passionnée de cinéma elle reste alerte. «Ne rien faire me paraît inconcevable, ça maintient en forme (...) Ce métier fait partie de mon équilibre. Ça m'apporte du plaisir, parfois des angoisses, mais surtout de la vie, ça m'enrichit.»



NUTRITION



Reconnu pour ses bienfaits pour le transit, le pruneau a bien d'autres vertus santé intéressantes. En en-cas, en dessert ou cuisiné, il a vraiment sa place dans une alimentation équilibrée.

LE PRUNEAU EST UN ALIMENT MINCEUR

Peu calorique (20 kcal), le pruneau est un allié minceur d'autant plus qu'il a un indice glycémique bas (40), ce qui fait de lui un en-cas idéal pour caler une petite faim sans créer de pic de glycémie.

Parfait coupe-faim, il permet de limiter le grignotage et de contrôler sa faim. Riches en fibres, il a un fort pouvoir rassasiant. Découvrez nos recettes aux pruneaux.

LE PRUNEAU EST UN ALIMENT BEAUTÉ

Le pruneau contient un très large éventail de minéraux (fer, magnésium, potassium) et

de vitamines E, C et provitamine A qui protègent les cellules et piègent les radicaux libres responsables de la dégénérescence cellulaire. Le pruneau permet donc de lutter contre le vieillissement et la perte d'élasticité de la peau. Il permet de limiter les rides.

LE PRUNEAU EST UN ALLIÉ ANTICHOLESTÉROL

La consommation quotidienne de pruneaux réduit le taux de mauvais cholestérol (LDL) donc les risques de maladies cardiovasculaires. Et comme ce fruit est une source de potassium et de flavonoïdes, il prévient naturellement le développement de ces pathologies.

BEAUTÉ

QUEL EST LE RÔLE DU GOMMAGE ?

Le gommage permet de faire face à la pollution, les poussières, les cellules mortes, les excès de sébum...

Les impuretés auxquelles notre peau est confrontée au quotidien doivent être nettoyées. En effet, le gommage permet d'éliminer les vieilles cellules afin de nettoyer la peau et lui donner un aspect satiné.

Il stimule aussi la circulation sanguine à la surface de la peau et facilite la pénétration et augmente l'efficacité des produits de soin du visage et du corps.

QUEL GOMMAGE POUR QUEL TYPE DE

LE PRUNEAU EST UN ALIMENT BON POUR LA SANTÉ DES OS

Le pruneau est riche en bore, un oligo-élément rare, qui associé au calcium et à la vitamine D présents dans ce fruit, préserve la santé des os et permet de lutter contre l'ostéoporose. 50 grammes de pruneaux apporte 100% des apports quotidiens recommandés de bore.

LE PRUNEAU EST UN ALIMENT DIGESTION

Riches en fibres solubles et insolubles, le pruneau facilite la digestion et permet de lutter contre la constipation. 100 grammes de pru-

neaux apportent 60% des apports recommandés journaliers.

LE PRUNEAU EST UN ALIMENT ÉNERGIE

Riches en glucose (45% des glucides de ce fruit), le pruneau donne de l'énergie au cerveau.

Il est donc recommandé en cas d'examen. Source de fructose (25%) et de sorbitol (30%), le pruneau apporte aussi à l'organisme du sucre qui sera assimilé progressivement. Il est aussi conseillé aux sportifs pour éviter les pics de glycémie et les baisses de tonus d'autant plus qu'il est riche en magnésium (45mg pour 100 grammes) essentiel pour la production d'énergie et la contraction musculaire.

LES BIENFAITS DU GOMMAGE

PEAU ?

Ceci dépend de votre peau :

Peaux normales : Tous les soins gommant conviennent du moment qu'ils ne vous arrachent pas la peau !

Peaux sensibles : Il est recommandé d'être prudent avec ce genre de peau. Choisissez des gommages doux qui n'abîment pas votre peau, par exemple les gels douche exfoliants peuvent être utilisés plus souvent.

Utilisez des produits hypoallergéniques, les produits à base d'argile sont bien tolérés.

Peaux grasses : Ce genre de peau a particulièrement besoin d'être gommée, supporte

bien les textures très condensées en grains ou en particules synthétiques. Elles leur assurent un nettoyage en profondeur.

QUELLE EST LA BONNE TECHNIQUE ?

Sur le visage, il faut procéder du bout des doigts, par petits mouvements circulaires en évitant le contour des yeux. Il est préférable d'insister sur les parties médianes : nez, front et menton. Pour le corps, on peut frotter plus vigoureusement, avec la main plutôt qu'avec un gant en éponge qui "absorberait" les petits grains gommants dans ses fibres.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS ▶▶

Equipe nationale

Gourcuff compte faire des changements

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, se trouve dans une situation quelque peu difficile, depuis cette défaite, vendredi soir, face à la Guinée lors du premier match amical en prévision des rencontres comptant pour les éliminatoires du Mondial, qui auront lieu au mois de novembre prochain.

En effet, le driver des Verts ressent une certaine pression après cet échec qui s'est répercuté sur tout le groupe. L'équipe a été sifflée à la fin de la rencontre par le public qui a été très déçu du résultat, mais aussi par le rendement des joueurs qui était très loin du niveau qu'ils avaient pour habitude de montrer. Gourcuff sait maintenant qu'il devra se remettre en

question pour le second match que disputera la sélection, ce mardi, face aux Lions de la Terengua du Sénégal. Pour cela, il devra apporter quelques changements à son groupe. On croit savoir qu'il devrait faire appel à Belkaroui pour remplacer Tahart, qui n'a pas été à la hauteur des espoirs placés en lui lors de ce premier match face aux Guinéens. Le défenseur du club tunisien du Club Africain est



prêt pour cette confrontation et souhaite se donner à fond pour être au rendez-vous. Au poste d'arrière-gauche, tout porte à croire qu'il fera confiance au sociétaire de l'USMA, Brahim Bedbouda, qui jouera ce match, même s'il devait être libéré au profit de son club employeur qui disputera une rencontre comptant pour la mise à jour du championnat de Ligue 1 face au MO Béjaïa. Le staff technique

nationale devrait, par ailleurs, laisser le gardien, Zemmamouche, et le milieu de terrain, El-Orfi, à la disposition des Rouge et Noir. Pour ce qui est des erreurs commises lors du premier match, on croit savoir que Gourcuff ne compte pas faire confiance à Slimani et Soudani dans le même temps au poste d'avant-centre.

Imad M.

Championnats du monde 2015 de boxe (1/2 finale 52 kg)

Flissi face à Elvin Mamishzada (Azerbaïdjan)

Le boxeur algérien, Mohamed Flissi (52 kg), affrontera le n°2 mondial Elvin Mamishzada (Azerbaïdjan) en demi-finale des Championnats du monde 2015 de boxe, prévue lundi à Doha. Flissi (n°3 mondial) s'est qualifié aux demi-finales en dominant le Costaricain Rodriguez David sur le score de 2 rounds à 1, alors que Mamishzada a battu le Britannique Ali Muhammad. Le vice-champion du monde algérien 2013 a assuré une médaille de bronze après cette qualification pour le dernier carré de la compétition. L'Algérie prend part à la 18^e édition des championnats du monde avec une équipe de sept boxeurs, dont six ont été déjà éliminés. Au total, 258 boxeurs représentant 74 pays participent aux Mondiaux de Doha avec l'objectif de monter sur le podium et arracher les 23 billets qualificatifs pour les Jeux olympiques de Rio 2016.

Mémorial Mohamed Benaziza de body-building à Chlef

Domination des athlètes de Tipasa

Les athlètes du club sport et santé de Koléa (Tipasa) ont dominé les épreuves du concours national «Open» de body building et power lifting, dédié à la mémoire du regretté Mohamed Benaziza, qui a pris fin samedi à la salle omnisports de l'Opow de Chlef. Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue wilaya de Chlef en collaboration avec la Fédération algérienne de body-building et power lifting, a vu la participation de 64 athlètes représentant 13 wilayas du pays dans les spécialités de force athlétique et culturisme. Les athlètes ont concouru dans les catégories de poids de 60 à 100 kg dans sept mouvements olympiques des épreuves de body building et ont réalisé trois mouvements en force athlétique, «la flexion de jambe, le développé couché et le soulevé de terre» dans 10 catégories de poids avec 3 essais par exercice. Un public très nombreux s'est déplacé à la salle de l'Opow pour assister à cette démonstration, qui a constitué une véritable fête. Selon les spécialistes, le niveau de la compétition a été appréciable dans les deux spécialités, où le jugement porte essentiellement sur trois critères fondamentaux, à savoir les proportions du corps, sa symétrie et la masse musculaire. Les vainqueurs dans chaque catégorie de poids sont qualifiés directement à la phase finale 2016 du championnat d'Algérie de body building et power lifting dont la date et le lieu restent à déterminer.

USM Alger

Belaili contrôlé positif contre le CSC



Le joueur de l'USM Alger, Youcef Bellaïli, a été contrôlé positif pour dopage après avoir consommé un produit prohibé, lors du match de son équipe face au CS Constantine (2-0), comptant pour la cinquième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, disputé le 19 septembre 2015

à Constantine, a annoncé, samedi, la Ligue de football professionnel (LFP). Le milieu offensif usmiste est convoqué par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), mardi prochain, précise la même source. Conformément à la procédure, le joueur a été reçu par la commission

fédérale médicale. Il a reconnu les faits, mais il a renoncé au droit de faire l'analyse de l'échantillon «B». Par ailleurs, le joueur, informé de sa convocation par la commission de discipline de la Confédération africaine de football (CAF), a renoncé également à se rendre au Caire (capitale d'Egypte) où se trouve le siège la CAF. C'est la seconde fois que Youcef Bellaïli est contrôlé positif pour dopage après une première, lors d'un match de la Ligue des champions en août 2015. Le n°10 de l'USMA, auteur d'un début de saison tonitruant, avait subi un contrôle anti-dopage inopiné à l'issue du match MC El-Eulma-USM Alger (0-1) disputé le 7 août dernier, dans le cadre de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. L'ancien joueur de l'ES Tunis avait reconnu les faits qui lui sont reprochés et avait renoncé au droit de faire l'analyse de l'échantillon «B». La correspondance de la CAF lui avait été notifiée, ainsi qu'à son club qui prévoit une suspension de deux années de toutes compétitions nationale et internationale.

WA Tlemcen

Omar Belatoui à la barre technique

L'entraîneur Omar Belatoui est parvenu à un accord avec la direction du WA Tlemcen, pour diriger la barre technique de ce club évoluant en championnat national amateur Groupe Ouest de football, en remplacement de Bouali Tayeb, a-t-on appris, samedi, auprès du club. Omar Belatoui a pris ses nouvelles missions, hier, lors d'une première séance d'entraînement en prévision

de la prochaine confrontation face au GC Mascara, selon la même source qui a ajouté que Sefraoui sera entraîneur-adjoint pour donner un nouveau souffle au WAT après des faux pas à domicile et à l'extérieur. Le WAT occupe actuellement la 11^e place au classement après trois journées du championnat national amateur Groupe Ouest.

Championnat national amateur (3^e journée)

La LNFA sanctionne cinq clubs

Cinq clubs du championnat national amateur, toutes divisions confondues, ont écopé d'un match à huis clos suite à des entorses aux règlements au cours de la 3^e journée, disputée les 2 et 3 octobre, a indiqué, vendredi, la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Il s'agit de l'USM Annaba (Groupe Est), CR Béni Thour et MC Mekhadema (Groupe Centre) ainsi que JSM Tiaret et ASB Maghnia (Groupe Ouest), sanctionnés pour jets de fumigènes ou envahisse-

ment de terrain. L'USMA, qui a remporté le derby bônois contre HAMRA (2-0) a été sanctionné pour «jets de fumigènes sur le terrain, sans causer de dommages physiques» a précisé la LNFA, affirmant s'être basée sur l'article 49, alinéa C, pour prendre cette décision. Les représentants du Sud et sociétaires du Groupe Centre, CR Béni Thour et MC Mekhadema, confrontés eux aussi dans un chaud derby au cours de cette 3^e journée ont écopé d'un match à huis clos chacun «pour

jets de fumigènes sur le terrain», sans causer de dommages physiques (art 49, alinéa C). Dans le Groupe Ouest, c'est la JSM Tiaret et l'ASB Maghnia qui ont écopé d'une suspension de terrain pour «envahissement de terrain», respectivement contre le RCB Oued Rhiou et l'US Remchi. La JSM Tiaret avait perdu en déplacement (2-0) chez le RCBOR tandis que l'ASBM s'était fait surprendre à domicile, sur le même score, dans son derby contre l'US Remchi. Le joueur de l'ASBM,

Mahieddine Rahou, a écopé d'un an de suspension, plus une amende de 40.000 DA pour «agression d'un officiel en fin de partie, sans lésion corporelle» (article 116, paragraphe A). La HB Chelghoum Laïd, sanctionné d'un huis clos lors de la précédente session de la commission de discipline devra disputer, lui aussi, la 4^e journée sans public. Ce sera le vendredi 16 octobre courant, en accueillant l'AB Merouana au stade communal de Chelghoum Laïd.



Alger
Ensoleillé
Min 13 °C
Max 26 °C



Oran
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 25 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 27 °C

http://www.lesdebats.com

Turquie

Deux gendarmes tués lors d'affrontements avec le PKK

Deux militaires turcs ont été tués dimanche en Turquie lors d'affrontements avec des rebelles kurdes, un jour après l'annonce par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) d'une trêve jusqu'aux élections législatives anticipées du 1er novembre. Ces deux gendarmes sont morts lors d'un échange de tirs avec des éléments du PKK dans la province d'Erzurum, dans le nord-est du pays, a annoncé le gouverneur local cité par l'agence de presse Dogan. Cet accrochage est le premier grave incident recensé entre les forces de sécurité turques et les rebelles kurdes depuis l'annonce samedi par le PKK qu'il suspendait ses opérations pour permettre «une élection honnête» le 1er novembre.

«Tenant compte des appels venus de Turquie et de l'étranger, notre mouvement a décrété une période d'inactivité pour nos forces de guérilla, sauf si nos militants et nos forces de guérilla étaient attaqués», a annoncé l'Union des communautés du Kurdistan (KCK), l'organisation qui chapeaute les mouvements rebelles kurdes. En dépit de cette trêve unilatérale, l'aviation turque a mené samedi et dimanche une série de frappes aériennes contre des objectifs du PKK dans le nord de l'Irak et dans le sud-est de la Turquie, a annoncé l'état-major. Ces bombardements ont «neutralisé» samedi 14 éléments kurdes dans le secteur de Lice, dans le sud-est à majorité kurde du pays, selon une déclaration publiée par le commandement militaire sur son site internet. Depuis la fin juillet, le PKK a repris sa campagne d'attentats contre les forces de sécurité turques, tuant plus de 150 policiers et soldats. L'armée turque a de son côté multiplié les opérations de représailles contre les rebelles. Ces nouveaux affrontements interviennent au lendemain du double attentat suicide qui a fait au moins 95 morts dans un rassemblement de militants prokurdes à Ankara, le plus grave jamais commis sur le sol turc.

Reda A.

Cisjordanie

Une observatrice de HRW blessée par des tirs israéliens

Une observatrice de Human Rights Watch (HRW), a été blessée par balles tirées par les forces d'occupation israéliennes en Cisjordanie, a déploré dimanche cette ONG de défense des droits de l'homme.

Cette observatrice a été atteinte par deux balles en acier recouvertes de caoutchouc qui ont touché son gilet de protection siglé «photos», alors qu'elle prenait des photos de la répression des forces d'occupation le 6 octobre, a indiqué l'organisation de défense des droits de l'homme basée à New York. Une des balles a atteint son dos et l'autre a touché son torse avant de dévier et de blesser sa mâchoire, a-t-on indiqué.

«Sa main a été écorchée par une troisième balle, apparemment réelle, ou atteinte par des éclats», a ajouté HRW dans un communiqué.

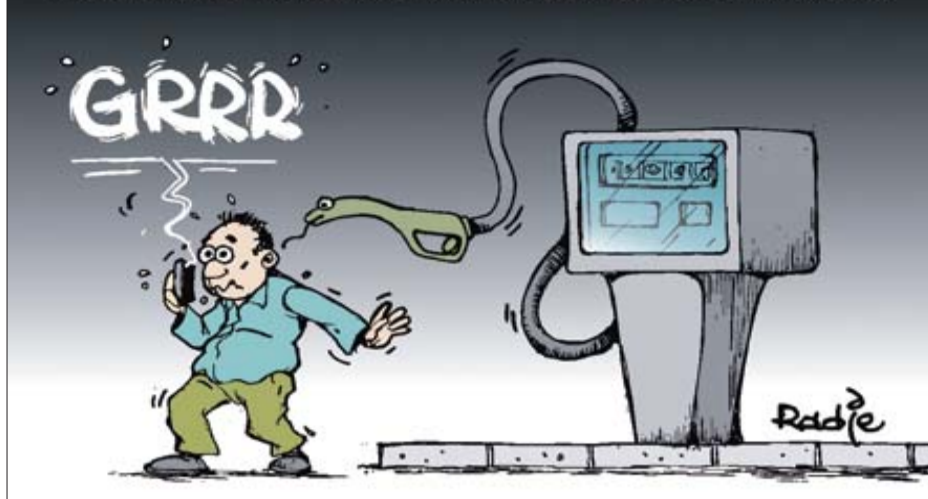
L'ONG précise que «l'assistante en recherche a affirmé que les forces de sécurité israéliennes ont ouvert le feu sans prévenir». Au moins sept manifestants ont été blessés, a ajouté HRW qui a demandé aux autorités israéliennes d'enquêter sur ces incidents. Cette nouvelle agression israélienne, déclanchée le 1er octobre courant, a coûté la vie à 23 Palestiniens. Les forces d'occupation ont également blessé 145 Palestiniens et arrêté des centaines d'autres.

R. N.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

TÉLÉPHONIE ET CARBURANTS COÛTERONT PLUS CHER



Oran

Saisie de 21 000 comprimés d'Ecstasy



Les éléments de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont mis hors état de nuire un réseau de quatre individus spécialisés dans la commercialisation de psychotropes et récupéré quelque 21 000 comprimés d'Ecstasy, représentant une valeur de 40 millions de DA, a-t-on appris hier de source policière.

Le commissaire Abderrahmane Rahmani, responsable de la cellule de communication de la SW d'Oran a indiqué, au cours d'une conférence de presse,

que ce réseau est le plus important activant dans l'ouest du pays. Il a été démantelé, il y a deux jours, sur l'axe Boutlelis-Aïn Témouchent. Les mis en cause sont âgés entre 25 et 30 ans. Agissant sur informations faisant état de la présence d'individus s'adonnant à la vente de comprimés d'Ecstasy, les policiers se sont d'abord assurés de l'exactitude de ces informations avant de passer à l'action pour arrêter les quatre mis en cause en flagrant délit de possession et de

commercialisation de psychotropes, a expliqué le même officier de police.

Cette opération a permis la saisie de 21 000 comprimés d'Ecstasy, de deux véhicules légers, de deux motos ainsi qu'une somme de 1 000 euros et une autre totalisant 130 000 DA. Selon le même commissaire, la marchandise saisie représente un montant de 40 millions de DA. Une procédure judiciaire a été lancée contre ces trafiquants.

D'autre part, le même officier a annoncé l'arrestation de six individus par les éléments de la Sûreté de la daïra d'Es Senia. Il s'agit de repris de justice, âgés entre 21 et 28 ans, qui s'attaquaient aux citoyens et à leurs biens. Les policiers ont tendu une souricière qui a permis l'arrestation de ces individus et la saisie d'armes blanches, de deux cocktails Molotov, de deux motos, de deux véhicules touristiques ainsi que 40 bouteilles de boissons alcoolisées. Une procédure judiciaire a été également engagée contre les membres de ce gang.

Reda A.

Tunisie-Libye

La barrière de sable vise à contrecarrer le trafic d'armes

Le ministre tunisien de la Défense, Farhat Horchani, a indiqué, samedi, que l'objectif escompté à travers la barrière de sable dressée entre la Tunisie et la Libye n'était pas de freiner les activités agricoles et l'élevage du bétail, mais de contrecarrer la contrebande, notamment le trafic d'armes.

Dans des déclarations à la presse, lors d'une visite d'inspection au poste frontalier de Dhehiba à Tataouine, M. Horchani a souhaité la formation d'un gouvernement «d'entente nationale» en Libye qui en plus de faire respecter sa souveraineté sur l'ensemble du territoire libyen, sera le garant de la stabilité et de l'intégrité territoriale de ce pays, ce qui, a-t-il dit, «aura un impact positif sur la sécurité et la stabilité de la Tunisie».

«La barrière de sable réalisée par le ministère de la Défense a permis récemment de saisir deux voitures piégées à Dhehiba (Tataouine)», s'est félicité le ministre tunisien de l'Intérieur, Najem Gharsalli, qui accompagnait M. Horchani lors de cette visite.

Lors de sa rencontre, vendredi, avec la coordination des partis au pouvoir, le chef du gouvernement tunisien, Habib Essid, a affirmé que les difficultés auxquelles son pays faisait face avaient des conséquences sur le

taux de croissance. Il a ajouté que la situation était devenue encore «plus complexe» après les actes terroristes qui ont ciblé le secteur du tourisme, citant, en outre, la baisse des transactions économiques et commerciales avec la Libye. En réaction à la tentative d'assassinat du député Ridha Charfeddine, le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Mohamed Ennaceur, a indiqué, samedi à Sousse, que la Tunisie continuera ses efforts de lutte contre «le terrorisme qui n'empêchera pas le pays de poursuivre son processus de développement».

Il a, dans ce sens, rappelé que le bureau de l'ARP a décidé d'inviter, aujourd'hui, les ministres de l'Intérieur et de la Défense, à discuter de la situation sécuritaire prévalant dans le pays et de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme.

«Les réseaux terroristes sont sur place et attendent les ordres pour passer à l'acte, comme ce fut le cas pour la tentative d'assassinat de Ridha Charfeddine», a déclaré de son côté, le secrétaire général de Nidaa Tounes, Mohsen Marzouk, ajoutant que «le terrorisme et la corruption sont les deux faces d'une même pièce».

R. N.

ACTU...

En cinq ans

Réalisation de plus de 500 postes de police

Près de 500 postes de police ont été réalisés durant les cinq dernières années pour assurer une meilleure couverture sécuritaire et «s'adapter au développement du tissu urbanistique que connaissent les différentes wilayas du pays», a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn).

«504 postes de police ont été réalisés durant les cinq dernières années pour assurer une meilleure couverture sécuritaire dans le cadre de la protection des droits des personnes et des biens et s'adapter au développement du tissu urbanistique que connaissent les différentes wilayas du pays, à l'instar de l'intensification de la couverture sécuritaire le long des régions frontalières et la réalisation de structures socioprofessionnelles au profit des employés de la Sûreté nationale», précise la même source.

Au niveau continental, les efforts de la Dgsn ont été couronnés de la mise en place d'une instance sécuritaire régionale, en l'occurrence la Police africaine Afripol dont le siège sera inauguré en 2016 à Alger.

R. N.

Sahara occidentale

Des députés de la Gauche unie européenne visitent les camps de réfugiés

Une délégation de députés de la Gauche unie européenne (GUE / NGL) se trouve actuellement en visite dans les camps de réfugiés sahraouis pour exprimer son soutien au peuple sahraoui et prendre part aux célébrations commémorant le 40^e anniversaire de la déclaration de la Journée de l'unité nationale sahraouie, a indiqué l'agence sahraouie SPS.

Le vice-président de l'Intergroupe Sahara occidental auprès du Parlement européen (PE), Paloma Lopez, le membre de la délégation pour les relations avec les pays du Maghreb, Miguel urban, et le membre de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, Miguel Viegas, ont indiqué que leur mission vise à sensibiliser le public sur la situation des Sahraouis au sein de l'UE.

La délégation rencontrera plusieurs membres du gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd), les autorités locales et les parlementaires, et aura des réunions avec des représentants de la société civile sahraouie, selon le communiqué de presse du groupe GUE / Gauche verte nordique (GUE) cité par l'agence espagnole, EFE.

R. I.

Tipasa

Séisme de 3,4 à Fouka

Une secousse de magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 04h24 à Fouka dans la wilaya de Tipasa, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag). L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 km au nord-ouest de Fouka en mer, précise la même source.

R. N.